

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



CHERS PARENTS
Sylvie Guillem
La drôle de famille
d'une danseuse
étoile **p. 9**

LA SAGA DES AOC
**Le poiré
de Domfront...**
... Et quelques autres
breuvages à succès
normands **p. 8**

INONDATIONS
L'Union européenne
se mobilise **p. 4**

VIVENDI UNIVERSAL
Le plan de sauvetage
de Fourtou **p. 12**

THÉÂTRE
Un été à New York **p. 18**

International.....	2	Carnet	14
France-Société.....	5	Abonnements.....	14
Régions.....	8	Aujourd'hui.....	15
Horizons.....	9	Météorologie-Jeux..	17
Entreprises.....	11	Culture.....	18
Marchés.....	12	Radio-Télévision.....	21

La droite veut changer les modes de scrutin

LE GOUVERNEMENT s'apprête à lancer une réforme des modes de scrutin pour les élections régionales, européennes et législatives. Dans une note remise à Jean-Pierre Raffarin à la fin du mois de juillet, Nicolas Sarkozy énonce ses propositions, qui visent à encourager la « cohérence majoritaire », selon l'expression employée au ministère de l'intérieur. Le projet relèverait ainsi les seuils en deçà desquels les listes de candidats aux régionales ne peuvent se maintenir ni fusionner, dans le souci affiché d'éviter l'« émiettement » des voix. Il exclurait toute triangulaire au second tour des législatives, réduisant la menace de l'extrême droite. Pour les européennes, le vote s'effectuerait à l'échelon régional et non plus national. Plusieurs élections devant se tenir en 2004, la réforme doit impérativement être adoptée avant le début de 2003. Le Parlement devrait en être saisi à l'automne.



- ▶ Régionales, européennes et législatives : elle souhaite changer la règle du jeu
- ▶ Plus de triangulaires et renforcement de la logique majoritaire
- ▶ Le projet de Nicolas Sarkozy débattu dès cet automne
- ▶ L'un des enjeux : réduire le poids de l'extrême droite

Lire page 5



Jean Paul II, la Pologne chrétienne et l'Europe

« RESTE avec nous ! », ont lancé au pape quelque 2,5 millions de Polonais rassemblés, dimanche 18 août, à Cracovie. Dans ses discours, Jean Paul II a appelé ses compatriotes à ne pas craindre l'adhésion à l'Europe. Insistant sur la position de la Pologne chrétienne, « pont » entre Orient et Occident, et sur son expérience tragique du XX^e siècle, il a souhaité qu'elle rejoigne l'Union avec ses valeurs propres.

Lire page 3
et notre éditorial page 10

Les « miles », une monnaie mondiale

OUTIL marketing destiné à fidéliser la clientèle, les miles distribués par les compagnies aériennes enregistrent une croissance de 20 % par an. Ils permettent d'obtenir des vols gratuits au bout d'un certain nombre de vols payants.

La valeur des 8 500 milliards de miles accumulés par 89 millions de titulaires de cartes de fidélité représenterait, selon les évaluations, de 170 à 765 milliards de dollars, soit plus que le nombre de billets d'euros en circulation. Assisterait-on à une véritable inflation de cette nouvelle

« monnaie » ? Il faudrait en effet vingt-trois ans pour vider toutes les cartes, en supposant que l'on cesse d'émettre de nouveaux miles. La multiplication des billets gratuits pourrait représenter un risque pour les compagnies aériennes. Certaines entreprises s'interrogent sur l'utilisation privée, par leurs cadres, des miles gagnés lors des déplacements professionnels. En Allemagne, des députés ayant utilisé leurs miles à des fins personnelles ont dû démissionner.

Lire page 11

- ▶ Les compagnies aériennes dépassées par leur succès
- ▶ De 3 % à 10 % des sièges obtenus gratuitement
- ▶ Plus de miles que d'euros en circulation

FAITS DIVERS

L'Angleterre face au martyr de Holly et Jessica, 10 ans



LA POLICE britannique a annoncé que les deux corps retrouvés samedi 17 août étaient bien ceux de Holly et de Jessica, deux amies âgées de 10 ans, disparues le 4 août à Soham, dans le centre de l'Angleterre. Un couple de suspects est en garde à vue. Ce drame survient cinq ans après l'affaire Dutroux, qui avait traumatisé la Belgique.

Lire page 2

A Béziers, six toros d'estampe, le triomphe de Castella et une ville en feria

BÉZIERS

de notre envoyé spécial

Six toros à la robe brillante, d'un noir étincelant, le port altier, six gabarits pour concours, la charpente d'un modèle de Goya, un profil d'estampe. Six Torrestrella au ramage correspondant à leur allure : solides sous le fer, mobiles d'un bout à l'autre, insatiables, la vivacité des félins, nets d'ardeur et d'intelligence. Et surtout, ce samedi 17 août, dans les arènes de Béziers (Hérault), six fauves sans concession.

Une telle corrida se mérite. Impardonnable donc sous un ciel aussi bleu que le costume d'Antonio Ferrera, aussi clair que celui de Sébastien Castella, de ne pas la changer en une après-midi de joie. Masochiste, presque, de ne pas s'y illustrer, au cœur de l'été, pendant que les copains reprennent une rasade d'analgésique à l'hôpital. Complexe, à la limite, de rester en dessous. Scandaleux de les estoquer salement, comme fit Ferrera de ses deux premiers. Car Ferrera et Castella se les sont partagés, mano a mano. Victoire incon-



testable aux points à Castella. Traversant sa saison en enfer, le meilleur torero prévu à l'affiche, Enrique Ponce, plusieurs fois blessé, souffre d'anémie et n'a pas été remplacé. Au nom de quelques succès de printemps, Ferrera refuse les garçons qu'on lui propose en échange. A-t-il, le valeureux vulgaire de Badajoz, Antonio Ferrera aux trivialisés de loustic, le plus pitre des toreros depuis Padilla et Zavatta, les moyens de ses exigences d'un été ? Rien de moins sûr.

Ce samedi de fête à Béziers qu'il transforme en corvée, plus braillard que jamais, sauf au cinquième toro dont les sèches remontrances lui ont cloué le bec, il a remis les pendules à l'heure d'hiver : mal embouché, posant des bâtons de sprinter la tête sous les épaules, tous à corne passée sauf la troisième paire, tous à la va-comme-je-te-pousse, quelques-uns sur le toro - enfin : sur du toro -, une paire carrément en dehors et le Torrestrella tout surpris, délicieux dessin de Dubout, il expédie faenas à contresens, solécismes et estoca-

des d'ami de trente ans, sans jamais cesser de prendre des poses de matamore bidon.

En face, deux faenas extraordinaires pour Castella, avec profondeur, lié, sens du sitio, syntaxe à la Vaugelas, sous le poids agaçant d'un zeppelin publicitaire aux grâces pétaradantes. Rien ne trouble le calme du garçon, ni son flegme dominateur et chic (photo). Quelques oreilles à la clef, une sortie en triomphe sur quoi nous ne nous prononcerons pas, plus un couac délicieusement pétaïniste au cinquième toro : l'orchestre entonne avec componction un hymne localiste, registre félibrige mistralien. Des hommes se lèvent alors gravement et écrasent des larmes grosses comme les ficelles de Ferrera.

Dehors, c'est la « feria », guerre des sound system et potlatch sonore à ravalier une rave au rang de berceuse, foule débonnaire, triomphe de la forme « fêtes foraines ». Dax est plus serrée dans le style. Et les « fêtes » de Bayonne restent incomparables, les seules à ne pas se parer des plumes du mot de « feria ».

Francis Marmande

ESCRIME

Pas de médaille pour Flessel



LES CHAMPIONNATS du monde d'escrime à Lisbonne : Laura Flessel éliminée en quarts de finale de l'épée ; au sabre, Julien Pillet médaille d'argent (photo). Lire page 15

POINT DE VUE

Sur une dérive imaginaire

par Henri Weber

LES SOCIALISTES ont-ils perdu les élections, le 21 avril et les 9 et 16 juin 2002, en raison de leur « dérive sociale-libérale », comme l'écrit à nouveau Henri Emmanuel dans le *Journal du dimanche* du 4 août ? Cette explication a le mérite de la simplicité. Elle a le défaut de se heurter à quelques faits têtus, qu'en d'autres temps Henri Emmanuel reconnaissait volontiers. En octobre 2000, il qualifiait d'« exceptionnels » les résultats de l'action gouvernementale. « Le retour à la croissance et à l'emploi », écrivait-il dans sa motion au congrès de Grenoble, ne s'est pas fait au détriment de la protection sociale et de la solidarité mais, au

contraire, dans le contexte d'un renforcement de la protection sociale et d'une extension de la solidarité, n'en déplaise aux libéraux et aux promoteurs de la troisième voie. La main invisible du marché n'a pas rendu obsolète le volontarisme politique. » Henri Emmanuel parlait d'or : pendant cinq ans, le gouvernement de Lionel Jospin a mené « la politique la plus à gauche de toutes celles pratiquées par les gouvernements européens », d'après Jean-Luc Mélenchon, un autre fin connaisseur...

On peut contester la pertinence ou l'opportunité de certaines réformes sociales mises en œuvre entre juin 1997 et juin 2002 : les

35 heures, les emplois-jeunes, la couverture-maladie universelle, l'allocation personnalisée pour l'autonomie, la prime pour l'emploi, les lois de modernisation sociale, celles contre le harcèlement sexuel et moral, la création de dizaines de milliers de postes supplémentaires dans l'éducation nationale, la santé, la police et la gendarmerie, la magistrature...

Lire la suite page 10

HENRI WEBER est sénateur de la Seine-Maritime et secrétaire national du PS chargé de la culture et de la formation.

COMMERCE - MARKETING
COMMUNICATION - PRESSENTS

Cours en 5 ans
Admission après Bac
Admissions parallèles

PARIS - BORDEAUX - LILLE - LYON - NANTES - STRASBOURG - TOULOUSE

ISEG
L'école nouvelle génération BAC+5

N° Vert 0 800 15 20 17
www.iseg.fr

Le pape fait de la Pologne chrétienne un modèle pour l'Europe en construction

Jean Paul II a plaidé pour une Union qui replace la dimension spirituelle au cœur de sa démarche

CRACOVIE

de notre envoyé spécial

Pour un jour, Cracovie est devenue le centre de gravité de l'Europe : près de 2,5 millions de personnes, soit trois fois la population de la ville, ont envahi, dimanche 18 août, l'esplanade de Blonie, pour assister à la grand-messe en plein air célébrée dans la matinée par le pape Jean Paul II, formant ainsi le plus grand rassemblement de foule de la Pologne moderne, selon des historiens locaux.

« On n'est pas venu pour un adieu, comme si c'était la dernière fois qu'il venait chez lui, dit une mère de famille de Varsovie, mais parce qu'on l'aime et qu'il a des choses à nous dire. » L'âge, la maladie, l'habitude n'y changent rien. Karol Wojtyla reste le fédérateur de la Pologne, celui qui réunit les familles politiques et les générations, même celles nées après son éléction de 1978.

« Reste avec nous ! », « Tu es bien à la maison ! », ont crié les jeunes, massés sur l'esplanade de Blonie et trois soirs de suite, sous le balcon de l'archevêché où il résidait. A la fin de la messe de dimanche, ému par les innombrables *stolats* (« Qu'il vive cent ans ! ») et les cantiques de son enfance, le pape n'a pu s'empêcher de lâcher ces quelques mots, balayant toute hypothèse de démission : « Rester à Cracovie ? Allons bon, maintenant, ils veulent que je renonce à Rome (...) Tout cela est entre les mains de Dieu. »

Son message, délivré dimanche à Cracovie, ressemble pourtant à un testament politique et spirituel. Il ne se restreint pas à la situation de la Pologne, ni même de l'Europe. Dans son homélie, Jean Paul II n'a pas fait explicitement allusion à la candidature de son pays à l'Union européenne. Il avait fait dans d'autres circonstances mais, samedi 17 août, recevant le président polonais Alexander Kwasniewski et Leszek Miller, le premier ministre,

il a approuvé les efforts du gouvernement pour l'adhésion à l'UE, ajoutant : « Les droits de la Pologne doivent être reconnus. »

La trame des discours de Cracovie avait une portée bien plus grande : la Pologne ne doit pas craindre d'adhérer à l'Europe. Elle y est, historiquement et culturellement, de plain-pied. Mais, compte tenu de sa

position de « pont » entre l'Orient slave et l'Occident, de son expérience tragique d'un XX^e siècle confondu avec « le mystère de l'iniquité » et du rôle particulier qu'y joue son Eglise, elle doit entrer dans l'Union avec ses valeurs propres, sa foi, son histoire, son patrimoine culturel, spirituel et religieux.

2,5 millions de fidèles sur l'esplanade de Blonie

Toute la nuit du samedi 17 au dimanche 18 août, dans la plus pure tradition des pèlerinages à pied à Jasna Gora (la Vierge noire de Czestochowa), les fidèles ont afflué de tous les coins de Pologne jusqu'aux bords de la Vistule. Des centaines de cars et de trains étaient aussi venus de Lituanie, d'Ukraine, de Slovaquie, de Hongrie, de Biélorussie, de Russie et des pays d'émigration polonaise. Et, dimanche matin, c'est une marée humaine jaune et rouge, aux couleurs du Vatican et de la Pologne, évaluée à près de 2,5 millions de personnes, qui a envahi l'esplanade de Blonie pour assister à la grand-messe dominicale célébrée par Jean Paul II. Dans cette foule européenne fervente et recueillie figuraient, aux premiers rangs, les autorités ex-communistes du pays, les présidents lituanien Valdas Adamkus et slovaque Rudolf Schuster, l'ancien président Lech Walesa et la mère de Jerzy Popieluszko, l'aumônier du syndicat Solidarité assassiné en 1984 par la police politique.

Il a connu bien la Pologne post-communiste. Pour Jean Paul II, ces orientations sont fondées sur la notion du « Dieu miséricordieux » qu'il a développée tout au long de son séjour à Cracovie, liée à la spiritualité d'une sainte locale, Faustina Kowalska (1905-1938), canonisée en 2000. « Dieu miséricordieux, c'est une autre manière de dire, traduit-

qua aux journalistes le cardinal Macharski. Il est venu en Pologne pour des choses plus graves : rappeler que Dieu existe et que, après la destruction des tours de New York, l'avenir du monde est compromis s'il n'intègre pas cette dimension de la miséricorde divine. Et ajouter que lutter contre le terrorisme ne suffit pas : que reconstruire sur des ruines ? »

Autrement dit, entre le premier voyage de Karol Wojtyla en Pologne de juin 1979 et celui d'août 2002, il y a plus d'une ressemblance. Fil conducteur de son pontificat, l'opposition qu'il fait entre la « culture de la mort » (guerre, terrorisme, toxicomanie, avortement, etc.) et la « culture de la vie » est loin d'être finie. La plaidoirie pour les « valeurs » humaines et chrétiennes et pour le « modèle » polonais, qui était déjà au cœur de son combat contre le système communiste, en 1979 sur la place de la Victoire à Varsovie, garde toute sa force aujourd'hui, en particulier pour l'avenir de la construction européenne. De cet autre combat, le pape sait qu'il ne verra pas l'issue : il n'y a pas d'autre explication à l'insistance qu'il a mise, au long de ce voyage et sans trop de fatigue apparente, à dialoguer directement avec les jeunes et à les presser de reprendre la « flamme venue de Pologne ».

Henri Tincq



PIER PAOLO CITTO/AP

Jean Paul II, fils de Cracovie

A BORD de sa « papamobile », Jean Paul II passe devant la cathédrale Sainte-Marie de Cracovie, après avoir célébré une messe en plein air, dimanche, sur l'esplanade de Blonie. Tout au long de son voyage, le pape a multiplié les confidences sur ses années de jeunesse. Lundi 19 août, il devait se rendre au lieu de pèlerinage du calvaire de Zebrzydowska, à 35 km de Cracovie, qu'il fréquentait avec son père veuf. Dans le quartier de Lagiewniki, où il a consacré une nouvelle basilique, samedi, il a évoqué la route qu'il empruntait pour se rendre à l'usine Solvay où, pendant l'occupation nazie, il était jeune employé. Jean Paul II s'est aussi arrêté devant la maison de Debniki où il a vécu pendant la guerre.

Stefan Wilkanowicz, intellectuel catholique et président de la Fondation ZNAK

Varsovie « doit entrer dans l'UE avec ses valeurs propres »

CRACOVIE

de notre envoyé spécial

Quels types de peur suscite en Pologne la perspective de l'adhésion à l'Union européenne ?

Il y a d'abord la peur d'un monde paysan sous-équipé qui craint que son agriculture ne s'effondre sous la concurrence de la production subventionnée de l'Ouest. Puis la peur agitée par des groupes nationalistes et populistes minoritaires : peur ancestrale de la « germanisation » ou de la « russification » de la Pologne, peur de la disparition de la culture et des valeurs traditionnelles du pays.

Cette propagande est orchestrée par un petit parti comme la Ligue des familles polonaises, qui compte déjà des députés, ou un parti paysan extrémiste qui prône l'autodéfense, ou des organes catholiques comme Radio Maryja ou un nouveau journal, *Nasz Dziennik*. Radio Maryja, financée et animée par un prêtre ultranationaliste, Tadeusz Rydzik, n'est plus soutenue par l'épiscopat, qui cherche au contraire des stratégies pour contrecarrer son influence. Elle est devenue le défoleuse de toutes les réactions antieuropéennes et antisémites qu'on trouve dans des secteurs populaires – mais minoritaires – de la Pologne d'aujourd'hui. Ils prétendent défendre l'Eglise, la Pologne et soutenir le pape. En réalité, ils disent exactement le contraire de ce qu'il dit.



Krzysztof Karczewski/AGENCIA GAZ

Faut-il penser que l'Eglise est aussi divisée que le pays sur la question de l'Europe ?

Non ; l'épiscopat et le pape ont pris nettement position. La Pologne doit entrer dans l'Union européenne, mais en défendant son patrimoine de valeurs propres : un humanisme chrétien et ouvert, forgé dans cette tradition « cracovienne » de la Pologne qui a imprégné le jeune Karol Wojtyla ; le refus d'une Europe ultralibérale, sans justice sociale ni solidarité ; enfin, le rejet des extrémismes, lié à l'épreuve des totalitarismes subis par la Pologne, contre lesquels je la crois aujourd'hui vaccinée.

Pour sortir la Pologne de ses difficultés, le gouvernement post-communiste joue sur deux tableaux : le libéralisme pur et dur ; le populisme. C'est efficace en période élec-

torale, mais cela ne peut pas durer. Il milite en faveur de l'adhésion à l'Union européenne, mais il a besoin du pape et de l'Eglise pour y parvenir. La partie n'est pas encore gagnée. On ne peut oublier que la Pologne est divisée entre deux traditions culturelles et religieuses : la tradition méridionale, celle de Cracovie, ville universitaire, tolérante, pluriconmunautaire (Allemands, juifs, etc), précocement ouverte à la question des droits de l'homme et des minorités. Le pape est, bien sûr, l'héritier de cette tradition. Puis la tradition issue des « partages » historiques de la Pologne, marquée par une culture violemment antiprusienne (hier), antiallemande (aujourd'hui), antiprotestante, antirusse, pour qui le catholicisme sert de ciment idéologique et d'instrument d'autodéfense patriotique.

Vous disiez que la Pologne est vaccinée contre les extrémismes et l'antisémitisme. En êtes-vous sûr ?

Notre double tâche d'intellectuels polonais est d'alerter l'opinion nationale sur les risques de résurgence du nationalisme et de l'antisémitisme et, en même temps, de dire à l'Europe que la Pologne a rompu avec ces courants du passé. Notre entrée dans l'OTAN a failli être compromise par certains milieux américains qui entretiennent le stéréotype de la Pologne antisémite, et il a fallu l'intervention des organisations juives améri-

caines pour rendre plus aisée notre adhésion à l'Alliance atlantique. Il ne faudrait pas que de telles ambiguïtés resurgissent avant notre entrée dans l'Union européenne.

Pendant la guerre, Zofia Kossak-Szczuczka, présidente du Conseil d'aide aux juifs, déclarait en substance : « Si les juifs sont nos ennemis, notre devoir de chrétiens est de les aider. » Je ne nie pas que cette mentalité règne encore dans certains milieux catholiques polonais. Mais le racisme agressif, du type de celui qui a abouti en Europe occidentale à des attaques de synagogues, ne me paraît pas possible aujourd'hui en Pologne.

En tant que responsable du Conseil d'Auschwitz, je sais que l'ancien camp de concentration est un champ de mines qui peut exploser à la moindre provocation d'un fou ou d'un idéologue. Même un Jean-Marie Le Pen a eu un jour l'intention d'y faire célébrer une messe, près de la croix toujours dressée devant le camp. La vigilance s'impose donc à tout moment. Mais je crois que les Polonais ont trop souffert des totalitarismes pour, aujourd'hui, ne pas mieux comprendre la position des différentes victimes. Cette expérience, qu'ils ont chèrement payée, peut être une contribution utile de l'Est européen à une Europe occidentale parfois tentée par l'extrémisme.

Propos recueillis par H. T.

« Comme si Dieu n'existait pas »

« En dépit d'indiscutables succès, le XX^e siècle a été marqué par le mystère de l'iniquité, a déclaré le pape dans son homélie, dimanche 18 août à Cracovie. Avec cet héritage de bien, mais aussi de mal, nous sommes entrés dans le nouveau millénaire. A l'humanité s'offrent de nouvelles perspectives de développement, mais aussi des périls jusqu'alors inconnus. »

L'homme vit comme si Dieu n'existait pas. Il va jusqu'à se mettre à la place de Dieu. Il s'arroge le droit du Créateur d'interférer dans le mystère de la vie humaine. Il veut décider, moyennant des manipulations génétiques, de tout ce qui touche à la vie humaine et même déterminer les limites de la mort. Rejetant les lois divines et les principes moraux, il porte ouvertement atteinte à la famille. Il fait taire la voix de Dieu dans le cœur des hommes. Il veut faire de Dieu le grand absent de la culture et de la

conscience des peuples. Le mystère de l'iniquité continue de marquer la réalité du monde actuel. L'homme vit dans la peur de l'avenir, du vide, de la souffrance, de l'anéantissement. (...) Il faut faire résonner, avec une nouvelle vigueur, le message de l'amour miséricordieux du Christ, spécialement à ceux dont l'humanité et la dignité semblent perdues dans le mystère de l'iniquité.

Puis, invitait l'Eglise à mettre en œuvre une « pastorale de la miséricorde » et une « charité sociale » plus active, le pape a condamné « la fausse idéologie de la liberté, la propagande bruyante du libéralisme sans responsabilité, qui croît de plus en plus aussi dans notre pays. L'Eglise doit annoncer l'unique et infailible philosophie de la liberté : la vérité de la croix du Christ. Cette philosophie de la liberté trouve son plein achèvement dans l'histoire de notre nation. »

10 tasses de thé ou un vol...?

5 vols* par jour pour

Londres

Plus tôt vous réservez, moins vous payez !

à partir de

27.50€

aller simple

Tarif aller-retour à partir de 55,67€. Selon disponibilité et sur certains vols seulement. Au départ de Paris CDG. 5 vols par jour le week-end. Conditions, réserver en avance et sur Internet. Frais de carte bancaire : 5€ par transaction.



easyJet.com

Le premier ministre, **JEAN-PIERRE RAFFARIN**, devra trancher, dès la rentrée, entre les différents scénarios d'une réforme des modes de scrutin régional, européen et législatif, dont le Parlement devrait être

saisi à l'automne. Dans la note qu'il lui a remise à la fin du mois de juillet, Nicolas Sarkozy précise les grandes lignes de ses propositions. Le ministre de l'intérieur souhaite revenir sur la réforme des élections

régionales initiée par **LE GOUVERNEMENT JOSPIN** en 1999 – et qui n'a jamais été appliquée – en relevant le seuil en deçà duquel les listes sont écartées du second tour, dans le souci affiché d'encourager la

« **COHÉRENCE MAJORITAIRE** ». A l'instar du député (UMP) du Val-d'Oise, François Scellier, il préconise aussi l'interdiction des triangulaires au second tour des législatives, limitant ainsi la menace du FN.

Le plan Sarkozy pour réformer les modes de scrutin

Le ministre de l'intérieur a soumis à Jean-Pierre Raffarin ses propositions pour les prochaines élections régionales, européennes et législatives. Son projet interdirait les triangulaires au second tour dans la désignation des députés et avantagerait le parti majoritaire

LE SUJET ne figure pas parmi les « quatre points cardinaux » énoncés par Jean-Pierre Raffarin dans la tribune qu'il a publiée dans le quotidien régional *Sud-Ouest* du 11 août, pour marquer ses 100 premiers jours à Matignon. Il figure pourtant parmi les devoirs de vacances du premier ministre, qui devra rendre ses arbitrages dès la rentrée. S'il veut réviser les modes de scrutin, le gouvernement est en effet tenu d'aller vite : 2004 sera une année chargée en élections – cantonales, régionales, européennes et sénatoriales. Or, la loi interdit toute modification des textes régissant un scrutin l'année précédant sa tenue. C'est donc dès l'automne que les parlementaires devraient se voir saisis des projets qui, pour l'heure, sont encore à l'étude.

La nouvelle majorité, aussi confortable soit-elle, entend visiblement se mettre à l'abri des désagréments que pourrait lui causer une remontée de l'extrême droite. Énoncées dans une note remise à M. Raffarin à la fin du mois de juillet, les propositions du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, paraissent s'attacher à renforcer la dynamique autour du parti présidentiel en limitant les risques d'éparpillement. Matignon et l'intérieur, soucieux de préserver l'unité de la majorité, travaillent de concert sur ce dossier épineux. Le premier ministre et son ministre de l'intérieur se sont ainsi entretenus au cours d'un déjeuner, au début du mois d'août, au menu duquel figurait, en bonne place, la réforme des modes de scrutin.

► **Elections régionales.** La droite garde un souvenir cuisant du précédent scrutin régional, tenu en mars 1998, et des divisions qu'il avait creusées en son sein, après que plusieurs de ses représentants eurent bénéficié des voix des élus du Front national pour conquérir ou conserver la présidence de région.

Pourtant, après cet épisode, le gouvernement de Lionel Jospin avait déjà modifié le mode d'élection des conseillers régionaux, dans le but de « favoriser l'émergence de majorités stables ». L'opposition d'alors avait jugé cette réforme insuffisante, estimant qu'elle ne corrigeait qu'à la marge les « effets pervers » de la représentation proportionnelle. Pour tenter d'harmoniser les vues entre « départementalistes » et « régionalistes », elle avait chargé Josse-Hélène de Rohan, président du groupe RPR du Sénat, et... Jean-Pierre Raffarin, alors sénateur (DL) de la Vienne, de parvenir à une proposition de loi commune. En vain.

Devenue majoritaire, la droite semble décidée à mener les choses à leur terme et à désosser la loi promulguée en 1999 – avant même qu'elle ait connu un début d'application – tout en conservant le principe du scrutin de liste régional à deux tours instauré par le précédent gouvernement.

Le relèvement de la « prime majoritaire », actuellement fixée à 25 % des sièges à pourvoir, n'est pas écarté : il pourrait éventuellement passer à 30 %. Mais c'est d'abord sur le seuil permettant à une liste de se maintenir au



second tour (5 %) ou de fusionner avec une autre (3 %) que le gouvernement souhaite introduire des modifications, afin d'éviter l'« effet d'émiettement » et d'encourager la « cohérence majoritaire », indique-t-on dans l'entourage de M. Sarkozy. Ce seuil pourrait être fixé à 7 % des suffrages exprimés pour le maintien au second tour et à 5 % pour la possibilité de fusionner avec une autre liste.

Si le souci d'écartier les « petites listes » du second tour est largement partagé dans les rangs de la majorité, plus délicat s'annonce le

choix de la « territorialisation » du scrutin – pour répondre au vœu exprimé par Jacques Chirac, le 18 octobre 2001, à Rodez : « Un territoire, une population, un élu. » Plusieurs hypothèses ont été évoquées, dont aucune ne donne totalement satisfaction. La création de « sections départementales » – chaque candidat étant identifié à son département –, si elle tient la corde, ne va pas nécessairement dans le sens de la simplification. Il en va de même pour l'instauration d'un scrutin mixant l'échelon régional et l'échelon départemental.

Reste, alors, l'hypothèse consistant à découper les circonscriptions législatives en circonscriptions régionales. Mais ce sont alors les « départementalistes » qui protestent, présumant que la création de ce nouvel échelon électoral signerait la fin des cantons et, par voie de conséquence, du conseil général. Cette proposition risque fort de se heurter à une levée de boucliers au sein même de la majorité.

► **Elections européennes.** La réforme des élections européennes devrait, a priori, poser moins de problèmes. Le gouvernement s'oriente vers une régionalisation du mode de scrutin, dans le cadre des vingt-deux régions actuelles, tout en conservant le principe de la proportionnelle. Ce faisant, l'effet en serait largement atténué, puisque s'appliquant à un nombre d'élus nettement inférieur. D'autant plus que l'élargissement de l'Union européenne a entraîné une nouvelle distribution du nom-

bre de représentants des pays membres au Parlement européen. Ainsi, la France n'enverra plus en 2004 que 72 députés – contre 87 auparavant. Le fait majoritaire s'en trouvera donc, là aussi, conforté. Parmi ceux qui travaillent à cette réforme, on ne désespère pas d'ailleurs d'obtenir un accueil bienveillant d'une partie, au moins, de l'opposition.

► **Elections législatives.** Le gouvernement n'a pas attendu la proposition de loi déposée par François Scellier (UMP, Val-d'Oise) pour envisager de limiter aux seuls deux candidats arrivés en tête au premier tour des législatives la possibilité de se maintenir au second. Il s'agit ainsi d'éviter les triangulaires et de priver l'extrême droite des moyens de pression qu'elle est en mesure d'exercer à cette occasion.

Lors du scrutin du mois de juin qui avait suivi la réélection de M. Chirac à l'Élysée, dix triangulaires seulement, dont neuf impliquant un candidat du FN, avaient eu lieu. En 1997, le parti de Jean-Marie Le Pen, en se maintenant dans 132 circonscriptions, avait en revanche largement contribué à la défaite de la droite.

De son côté, le ministre de l'intérieur devrait procéder à un redécoupage électoral. M. Sarkozy prévoit de ne se livrer qu'à quelques « ajustements cantonaux », tenant compte des résultats du recensement de 1999. Il n'envisage une véritable refonte des cantons, ainsi que des circonscriptions législatives, que pour les scrutins de 2007. Il lui faudrait aussi actualiser, sur la même base, la répartition des sièges de sénateurs entre les départements, qui n'a pas varié depuis... 1976. Et procéder, également, à un élargissement du collège électoral des sénateurs afin qu'il reflète mieux la réalité démographique.

► **Elections sénatoriales.** Mais il risque, là, de se confronter aux exigences que posent les sénateurs, sous la conduite de leur président, Christian Poncelet. Si ce dernier est prêt à consentir à la réduction à six ans de leur mandat, ils

assortissent cette évolution d'une restriction du scrutin proportionnel – que le gouvernement Jospin avait étendu à tous les départements comptant au moins trois sénateurs –, et d'un renforcement de leurs prérogatives. M. Raffarin, qui a siégé près de cinq ans au Palais du Luxembourg, ne saurait

Les propositions du député Scellier (UMP)

Dans une proposition de loi déposée le 24 juillet à l'Assemblée nationale, François Scellier, député (UMP) et président du conseil général du Val-d'Oise, suggère une modification du code électoral qui interdise les triangulaires au second tour des élections législatives : seuls les deux candidats en tête au premier tour seraient autorisés à se maintenir. Actuellement, tout candidat ayant obtenu au moins 12,5 % des électeurs inscrits peut être présent au second tour. M. Scellier entend ainsi limiter le « danger d'un arbitrage par les extrêmes ».

Le député du Val-d'Oise a également déposé une proposition de loi concernant l'élection des conseillers généraux et instituant des suppléants, afin de remédier à la multiplication des cantonales partielles. Tenant compte du principe de la parité, il suggère « que le candidat et son remplaçant ne soient pas du même sexe ». M. Scellier devrait rencontrer M. Sarkozy ou un de ses conseillers à la rentrée.

rester totalement sourd à ces arguments.

Il revient désormais au premier ministre d'arbitrer entre ces différents projets pour que ceux-ci puissent trouver leur place dans le calendrier parlementaire dès l'automne. En s'efforçant de concilier les différentes composantes de sa majorité et en évitant, autant que possible, de nourrir les mises en garde de l'opposition contre l'« Etat-UMP ».

Patrick Roger

Les changements intervenus sous le gouvernement Jospin

Outre la loi du 5 avril 2000 destinée à limiter le cumul des mandats, et celle du 6 juin 2000 visant à favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électifs, plusieurs dispositions modifiant les règles électorales ont été adoptées sous la précédente législature. Par ailleurs, la loi organique du 24 avril 2001 a eu pour effet de faire précéder les législatives de juin 2002 par la présidentielle.

- **Municipales.** La loi organique du 25 mai 1998 autorise des citoyens de l'Union européenne résidant en France à participer à l'élection des conseillers municipaux dans les mêmes conditions que les citoyens français. Ce texte constitue la transposition d'une directive du 19 décembre 1994 qui avait déjà été mise en œuvre pour les élections européennes.

- **Régionales.** La loi du 19 janvier 1999 instaure un scrutin de liste à deux tours dans le cadre de la région, alors qu'auparavant les conseillers régionaux étaient élus dans chaque département au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, les sièges étant attribués aux listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Dans le nouveau scrutin à deux tours, le quart du nombre des sièges à pourvoir est attribué à la liste ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, ou le plus de voix au second. Cette attribution opérée, les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 3 % des suffrages, y compris celle arrivée en tête, suivant la règle de la plus forte moyenne. Seules les listes ayant recueilli plus de 5 %

des suffrages au premier tour sont autorisées à se maintenir au second, la possibilité existant de fusionner avec une autre liste à partir de 3 % des suffrages. D'autre part, la durée du mandat des conseillers régionaux est ramenée de six à cinq ans.

- **Sénatoriales.** La loi du 10 juillet 2000 étend l'élection des sénateurs à la représentation proportionnelle aux départements comptant trois sièges ou plus, contre cinq auparavant. Les dispositions visant à modifier la composition des collèges de grands électeurs afin de corriger la surreprésentation des petites communes ont été censurées par le Conseil constitutionnel.
- **Présidentielle.** La loi constitutionnelle du 2 octobre 2000 ramène de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel.

Dès 1998, Jacques Chirac voulait modifier le scrutin régional

« Il faut d'abord que les régions soient gouvernables », avait déclaré le chef de l'Etat

AU COURS de son premier mandat présidentiel, Jacques Chirac s'est exprimé plusieurs fois sur la question des pouvoirs des collectivités territoriales, des modes d'élection de leurs élus et de leur fonctionnement. Son principal discours sur ce thème date du 4 décembre 1998, à Rennes, devant les élus du conseil régional de Bretagne. Plaidant pour la « démocratie de proximité », il s'était prononcé pour un accroissement des responsabilités des collectivités et une modification de leur

organisation. Il avait notamment prôné l'existence d'« agglomérations et des communautés rurales, constituées volontairement et sans aucune contrainte, et administrées par des conseils élus au suffrage universel direct ».

M. Chirac, surtout, avait exprimé ses réserves s'agissant du mode d'élection des assemblées régionales alors en vigueur – à la proportionnelle par département – au moment même où une réforme de ce scrutin, proposée par le gouvernement Jospin, était examinée au Parlement.

Tirant les leçons des élections de 1998, qui avaient vu plusieurs dirigeants de la droite – en Bourgogne, Picardie, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes – s'appuyer sur les élus du FN pour accéder à la présidence de région, le chef de l'Etat se prononçait explicitement pour un changement du système électoral : « Il faut d'abord que les régions soient gouvernables et cela suppose l'émergence de majorités régionales grâce à une réforme du mode de scrutin, qui doit exclure toute manœuvre ou arrière-pensées politiciennes. »

Le 28 juin 2001, lors d'une rencontre avec les élus du grand pays de Colmar, M. Chirac avait ensuite développé sa conception de l'intercommunalité – sur laquelle un projet de loi présenté par Jean-Pierre Chevènement avait été adopté, le 29 juin 1999. Souhaitant « ouvrir la voie à une société aux pouvoirs mieux répartis (...) dans laquelle de nouveaux pôles s'affirmeront », le président de la République déclarait : « L'intercommunalité fait déjà partie de ces nouveaux pôles. Il reste à lui donner l'assise démocratique dont elle a besoin. Seul le suffrage universel est en mesure de le faire. »

« JE NE M'INTERROGE PLUS »

M. Chirac était revenu, à cette occasion, sur le mode d'élection des conseillers régionaux : « La composition du conseil régional devra être modifiée, assurait-il. Comme pour le département avec le canton, je crois qu'il faudra trouver le bon échelon pour permettre l'élection de chaque conseiller régional au scrutin uninominal (...). La territorialisation de l'élection des conseillers régionaux me paraît indispensable. »

Le 18 octobre de la même année, à six mois de l'élection présidentielle, il réitérait, devant l'assemblée des départements de France, son souhait d'une « nouvelle répartition des pouvoirs » qui devait être, selon lui, « consacrée par notre loi fondamentale, afin de lui apporter la garantie ultime du Conseil constitutionnel ».

Il se posait alors en défenseur des conseils généraux : « Beaucoup s'interrogent sur la place que le département pourra prendre dans cette nouvelle donne. Moi, je ne m'interroge plus. Certains sont déjà prêts à programmer la disparition du département ou son dépérissement. Je ne partage pas leur point de vue ». « Le département reste incontournable », précisait-il.

Sur les élections européennes, M. Chirac s'était prononcé, dès avant le scrutin de juin 1999, pour le maintien d'un système proportionnel, mais dans le cadre de circonscriptions – sans toutefois préciser la taille qui lui apparaît souhaitable.

P. Rr

Préparer avec succès :

IRA Concours administratif : mi-septembre à mi-novembre

DESCF Expertise comptable : fin septembre aux épreuves

Horaires compatibles avec une activité professionnelle

IPESUP 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004
01 43 25 63 30 www.ipesup.fr
Enseignement supérieur privé

2019,
Sophie explore un lac souterrain au large des Galapagos.

3 6 14

Que de plus trouvait-elle des rêves d'enfants ?
Devenir explorateur de nouveaux espaces, conquérir une galaxie... A chaque ses envies ses passions, sa personnalité, à chacun son magazine avec Mi en Presse

À un moment où la lecture reste une valeur, ce magazine aide votre enfant à s'ouvrir au monde, à prendre goût à la lecture et à apprendre en s'amusement avec

Histoire pour les petits (5/8 ans), L'apprends à lire (6/8 ans), Moi je lis (7/9 ans) et Les Aventuriers (9/14 ans)

MILAN PRESSE JEUNESSE
révélateur de personnalité

Mi en Presse édite 16 magazines de presse hebdomadaire.
www.milanpresse.com tél : 0826 90 30 30

Le Teknival du col de Larche, qui a rassemblé 17 000 amateurs de techno, s'est achevé sans incident

Les organisateurs avaient décidé de s'installer à la frontière italienne afin de contourner la nouvelle réglementation sur les raves. Les « gros sons » n'ont pas fait le déplacement

ARGENTERA (Italie)
de notre envoyée spéciale

Ils ont des cernes sous les yeux. Lui, le torse nu, le pantalon sous les fesses. Elle, le crâne rasé sur les côtés. Ils rangent la poussette dans le coffre. « On travaille demain et on voudrait que la petite soit couchée pas trop tard. » La voiture démarre, dimanche 18 août, vers midi, et rejoint la longue file de véhicules quittant le Teknival et le col de Larche (Alpes-de-Haute-Provence). Durant quatre jours, environ 17 000 personnes ont célébré la techno, sur un terrain italien caillouteux, à 200 mètres de la frontière française. Un moyen d'échapper à la nouvelle réglementation sur les raves. Alors que l'arrivée des « teufeurs » avait donné lieu à des échauffourées avec les CRS, leur départ s'est déroulé sans incident. Lundi matin, 15 000 ravers avaient déjà quitté les lieux, écourtant un Teknival réussi, quoique moins animé qu'à l'habitude.

« Y a que des p'tits sons », grognait certains « teufeurs ». Que des murs de 5 ou 6 kg d'enceintes, posées par les « sound-systems », ces collectifs de DJs qui achètent platines, disques et baffles, puis les trimbalent de free-party en free-party. Aucune énorme façade, digne d'un grand Teknival. Les plus gros « sound-systems » n'ont pas fait le déplacement. Discordes entre organisateurs ? Inquiétudes quant à la possibilité d'installer le matériel sur un terrain de haute montagne ? La préfecture a sa réponse : « En amont, sur la route, nous avions repéré des camions de plusieurs tonnes, mais ils ont apparemment eu peur de franchir le barrage filtrant mis en place par les forces de l'ordre. » Depuis mai, il est interdit d'organiser une rave de plus de 250 personnes sans autorisation préalable, sinon les sons



BRUNO BEBERT/AP

peuvent être saisis. La peur du gendarme aurait-elle gâché la fête ?

« On est venu avec 7 kg d'enceintes, raconte un membre d'un « sound-system » du Tarn. D'habitude, c'est beaucoup plus. » Le DJ s'est installé au milieu de trois camions disposés en forme de U, derrière un tissu de camouflage militaire. « Depuis Sarkozy, les CRS ne se sentent plus. Alors, avec notre matos, on prend le risque minimum. » Mais « on est là, pour dire fuck à la société de l'ordre. Et ça suffit pour que le public s'éclate ».

Des ombres dansent, emmitouflées dans des duvets. Il doit faire quatre ou cinq degrés. Derrière des jongleurs, au milieu des tentes igloo et des voitures, une jeune femme, piercing au nez, attend son tour pour mixer sur ses platines. Avec son copain, ils ont apporté, dans une camionnette de location, pour environ 15 000 euros de matériel. On l'entend à peine crier, entre les basses de la musique hard tech

et le boucan du groupe électrogène : « On a bossé pour se payer tout ça. Alors on est prudent. On est passé par l'Italie, pour éviter les flics. » Des free-parties, elle n'en fait plus en France. « Depuis quelques mois, c'est uniquement boîtes de nuit et salles de concert. »

« PLUS CLANDESTINS »

Dimanche midi, l'un des plus importants « sound-systems » du Teknival remballé, à côté d'une montagne de poubelles, rassemblées pour faciliter le nettoyage du site. Quelques passionnés dansent encore, collés aux baffles, pendant qu'on les démonte. Sylvain, membre du collectif, explique que le matériel a été réparti entre plusieurs fourgonnettes, par prudence, pour le voyage. Lui non plus ne participe plus, en France, à des free-parties non autorisées. « Mais c'est la mort de la liberté d'expression. » « Et puis les raves à l'étranger, on pourra pas toujours : c'est plus loin,

A deux cents mètres de la frontière française, les teufeurs ont dansé quatre jours durant au son des « sound-systems », ces collectifs de DJs qui achètent platines, disques et baffles, puis les transportent de free-parties en free-parties.

donc plus cher. » D'autres racontent qu'ils optent désormais pour des petites free-parties, susceptibles de moins déranger.

Mais ce morcellement inquiète Médecins du monde. « Les rassemblements deviennent plus clandestins, plus petits », raconte Roberto Bianco-Levrin, l'un des responsables de la mission MDM sur le Teknival. « Et ça nous complique forcément la tâche. » Dimanche, le bilan sanitaire était malgré tout « très bon » : une seule évacuation, en pleine nuit. Le reste ne fut que routine, « bad trip » (crise à la suite d'une absorption de drogues), bien accompagnés par les médecins de l'équipe. Dimanche après-midi, un dealer criait encore au milieu des voitures : « 5 euros le taz ! Allez ! Je débarrasse. » La préfecture précisait, de son côté, qu'aucun contrôle d'alcoolémie supplémentaire n'était prévu en sortie de rave.

Mathilde Mathieu

En Moselle, le jeune conducteur d'une BMW qui a fauché trois adolescents a été écroué

La vitesse une nouvelle fois incriminée

METZ (Moselle)
de notre correspondant

La rue de Metz, à Talange, est une longue ligne droite de plusieurs centaines de mètres, en plein centre-ville, avec des feux tricolores aux extrémités. Cette portion de la route départementale qui relie Thionville à Metz traverse Talange presque de part en part. C'est sur cette large chaussée bien éclairée qu'Anthony Sipioni, 19 ans, titulaire du permis depuis juillet, a perdu, vendredi 16 août, vers 21 heures, pour une raison encore indéterminée, le contrôle d'une BMW. A très vive allure, le véhicule a fauché et tué sur le coup Fanny Sura, 16 ans, Julien Gendarme, 16 ans, et Anthony Dos Dantos, 13 ans.

La voiture, qui n'était pas assurée, appartenait à un ami du jeune conducteur. Dimanche, Anthony Sipioni a été mis en examen pour « homicide involontaire », « défaut d'assurance » et « circulation en vitesse excessive ». Il a été écroué à la maison d'arrêt de Metz. Vendredi, Anthony Sipioni et ses deux passagers, sortis indemnes de l'accident, avaient pris la fuite à pied avant de se présenter aux gendarmes dans la soirée. L'alcotest du chauffeur s'était révélé négatif, mais les enquêteurs attendent les résultats du dépistage de stupéfiants.

L'ÉMOTION ET LA COLÈRE

Au moment du drame, les trois adolescents empruntaient le trottoir opposé, juste après un pont qui surplombe le canal de cette commune de 8 000 habitants. Ils habitaient tous trois la même rue, et, comme de nombreux jeunes de la ville, se rendaient souvent sur la plaine de jeux aménagée à proximité du canal.

Durant tout le week-end, des

Talangeois de tous âges, proches ou non des victimes, se sont rendus sur le lieu du drame pour déposer des fleurs en hommage aux adolescents ou pour simplement essayer de comprendre.

Derrière l'émotion pointe souvent la colère. Sandra est venue déposer un bouquet avec ses deux fils de 8 et 3 ans. « A Talange, ça devient n'importe quoi. Ils roulent comme des fous dans tous les quartiers », témoigne, les larmes aux yeux, cette assistante médicale qui suivait les trois victimes dans son cabinet dentaire. « On se balade aussi le long du canal. Ça aurait pu être nous. J'espère que ça va faire bouger les choses », poursuit-elle avant de regagner sa voiture.

Lorsque le maire de la ville, Patrick Abate (PCF), se rend une nouvelle fois sur les lieux du drame, il est pris à partie par une jeune femme qui a « grandi avec les trois jeunes » : « On en a marre. Il faut faire quelque chose à Talange », souffle-t-elle, des sanglots dans la voix.

Comme elle, d'autres Talangeois ne comprennent pas pourquoi d'autres feux ou des dos-d'âne ne cassent pas le rythme de la longue ligne droite de la rue de Metz, comme dans d'autres artères du centre-ville. « Ce n'est pas évident, explique l' élu. Il y a beaucoup de circulation et, surtout, c'est une voie départementale. Ce n'est donc pas de mon ressort. » Pour Patrick Abate, cet accident pose plutôt le problème de l'accès des jeunes conducteurs aux voitures de forte cylindrée : « Des voitures très puissantes dans des mains inexpérimentées, et ça finit par péter », commente, fataliste, le maire.

Stéphane Getto

Artepilage Yverdon

PLUS PRÈS QU'ON NE L'IMAGINE: L'ÉVÉNEMENT DE VOTRE ÉTÉ.

E. P. O. 2
15.05. - 20.10.2002

Plongez dans l'univers fascinant de l'Exposition Nationale Suisse, à une heure seulement de la frontière franco-suisse. Expo.02 vous offre un choix incomparable d'expositions, de théâtres de rue, de films, de concerts, de performances, de spectacles multimédias et de parcs de loisirs dans l'une des régions les plus charmantes de Suisse. N'hésitez pas, passez vos vacances à Expo.02. Maintenant!



3 jours Expo.02 incluses
2 nuitées pour € 138
tél. +41 900 02 02 02

Billets, offres et informations au numéro ++41 900 02 02 02 ou sur internet: www.expo.02.ch. Mais attention: jusqu'au 20 octobre seulement.

Au terme d'une vaste filature en Europe, des ravisseurs du fils d'un riche industriel suédois arrêtés en France

Eric Westerberg avait été enlevé lundi 12 août, à Stockholm. Deux hommes chargés de récupérer la rançon de 1,2 million d'euros remise par son père ont été interpellés dans le Pas-de-Calais

BEAUCOUP de précautions pour rien : telle est la morale que peuvent méditer les ravisseurs d'Eric Westerberg. Deux d'entre eux, d'origine yougoslave, ont été arrêtés, vendredi 16 août, dans le nord de la France, après avoir récupéré une rançon d'1,2 million d'euros. Les malfaiteurs qui avaient enlevé ce citoyen suédois, fils d'un des plus riches industriels de son pays, avaient imaginé un lieu et un moyen de paiement censés les mettre à l'abri de toute intervention policière. Ils ont pourtant été arrêtés, grâce à la collaboration étroite des policiers suédois, luxembourgeois et français. Les deux hommes venus en France pour récupérer l'argent ont été mis en examen à Paris, dimanche 18 août, pour « association de malfaiteurs » et « enlèvement avec demande de rançon ». La Suède devrait rapidement réclamer leur extradition.

Erik Westerberg, 23 ans, avait été enlevé lundi 12 août dans une rue de Stockholm. Issu d'une famille très aisée, fils de Lars Westerberg, PDG du groupe suédois Autoliv, l'un des leaders mondiaux dans la fabrication d'airbags et de ceintures de sécurité, Erik

Westerberg possède une fortune personnelle évaluée à 95 millions de couronnes (10 millions d'euros), ce qui lui a valu d'être classé, au printemps, parmi « les jeunes les plus riches » de Suède par un journal populaire.

Au lendemain de la disparition de son fils, son père a reçu un appel sur son portable. Les ravisseurs l'ont informé de leur méfait et sommé de ne pas prévenir la police ; ce qu'il a fait pourtant sur-le-champ. Un nouvel appel, en milieu de semaine, lui a indiqué de quelle façon devait s'opérer la remise de rançon. Pas en Suède, mais au Luxembourg.

« AFFUBLÉ D'UNE PERRUQUE »

Vendredi 16 août, Lars Westerberg atterrit dans le grand-duché, la rançon en mains et les policiers à distance prudente. Il reçoit un nouvel appel sur son portable, passé d'une cabine téléphonique dans le 13^e arrondissement de Paris : changement de programme, indiquent les ravisseurs. L'homme d'affaires doit franchir une nouvelle frontière, celle de la France, et se rendre à Metz (Moselle), à bord d'une voiture de location. A la gare de Metz, Lars Westerberg, sui-

vi par les enquêteurs du service régional de la police judiciaire (SRPJ) de Strasbourg, récupère un nouveau portable dans une consigne. Sonnerie : il faut prendre la direction la région parisienne.

En route, sur l'autoroute A 4, les policiers de l'Office central pour la répression du banditisme (OCRB) prennent le relais derrière Lars Westerberg. Ils le suivent jusqu'à Paris, où celui-ci rebrousse chemin et parvient sous un pont à hauteur de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). Comme convenu, à 17 h 30, il dépose le sac de sport contenant près d'1,2 million d'euros dans un recoin qui permet d'accéder à un local de service. Les ravisseurs sont garés au-dessus du pont dans une voiture immatriculée en Suède. Lorsque Lars Westerberg s'éloigne, un des deux hommes récupère le sac. « Il était affublé d'une perruque, on a cru que c'était une femme », raconte un enquêteur de l'OCRB.

Les malfaiteurs prennent l'A 1 en direction de la Belgique. Les policiers français attendent des nouvelles du jeune Erik avant d'intervenir ; à 19 h 30, leurs collègues suédois leur apprennent qu'il est sain et sauf. L'interpellation des

deux hommes a lieu dans une aire de repos à hauteur de Wancourt (Pas-de-Calais). Dans la voiture de Predrag F., 33 ans, originaire de Yougoslavie, et de Caradjordje D., 22 ans, originaire de Bosnie, les policiers ont retrouvé l'intégralité de la rançon. Les deux hommes ont été conduits à Nanterre (Hauts-de-Seine) dans les locaux de l'OCRB. Pendant leur garde à vue, ils se sont montrés peu loquaces, se présentant comme de simples exécutants.

En Suède, d'autres interpellations ont eu lieu. Trois personnes étaient toujours détenues à Stockholm, lundi 19 août : un homme et une femme arrêtés dès vendredi soir, et un homme de 61 ans interpellé dimanche, près d'une camionnette blanche dont se seraient servis les ravisseurs. Tous d'origine yougoslave, ces suspects auraient des liens familiaux avec les deux hommes arrêtés en France, affirmait, lundi 19 août, le quotidien populaire suédois *Expressen*. L'homme de 22 ans serait le fils du sexagénaire et celui de 33 ans son ex-gendre.

Antoine Jacob et Piotr Smolar

Les Tsiganes se rassemblent à Damblain malgré l'hostilité des élus

ÉPINAL (Vosges)

de notre correspondant

Damblain, petite commune de 327 habitants située dans la plaine des Vosges, accueille, pour la troisième fois, un grand rassemblement évangélique des gens du voyage. Depuis le mardi 13 août, les caravanes de la mission Vie et Lumière convergent vers l'ancienne base aérienne de l'OTAN, située à quelques centaines de mètres des dernières maisons du village. Pour certains élus locaux, qui ont déjà assisté à deux rassemblements de ce genre en 1994 et en 1996, il s'agit de la fois de trop. Mardi, une soixantaine d'entre eux, toutes tendances confondues, ont manifesté devant la préfecture afin de demander tout simplement l'annulation du rassemblement.

« Nous demandons à l'Etat de respecter ses engagements. Charles Millon, le ministre de la défense avait promis en 1996 qu'une telle manifestation ne serait pas renouvelée avant dix ans. Nous avons demandé à nos parlementaires d'intervenir et nous avons manifesté parce que nous n'avons pas encore obtenu de réponse », expliquait Serge Esserméant.

Le conseiller général du canton de Lamarche et maire de la petite commune de Villotte, voisine de Damblain, a pris la tête de la fronde. Il dénonce également la façon dont les élus locaux ont été prévenus : « Nous avons été avertis le 21 juin par la préfecture, alors que pour la moindre petite course cycliste il faut trois mois de dossiers !... »

GENDARMES MOBILES ET CRS

Michel Guillot, le préfet des Vosges, a pris toutes les précautions afin que le rassemblement se passe sans incident. Le représentant de l'Etat a annoncé qu'il serait présent quotidiennement sur place pour faire le point. Les forces de sécurité – 400 gendarmes mobiles ou CRS – ont été doublées par rapport à 1996. Un poste de commandement actif et armé a été installé à l'intérieur du campement, et les brigades de gendarmerie, dans un rayon de 40 km aux alentours, ont été renforcées. Un poste médical avancé a également été installé sur la base et, avant l'arrivée des premières caravanes, le préfet avait fait un véritable état des lieux avec le pasteur Joseph Charpentier, responsable du rassem-

blement. Une convention a été signée pour la première fois entre l'Etat et les gens du voyage : la mission Vie et Lumière a versé une caution de 30 000 euros avant de prendre possession du terrain.

Sur place, une véritable ville-champignon au milieu de laquelle trône un énorme chapiteau a poussé en l'espace de quelques jours. Dimanche 18 août, près de 20 000 personnes étaient déjà arrivées. Les caravanes convergent progressivement vers le campement et se rangent sur les 8 000 emplacements prévus à cet effet. Le téléphone portable à la main, lunettes de soleil, cravate et cheveux gris, Joseph Charpentier, pasteur depuis 1971, arpente le terrain. Epaulé par une trentaine de diacres, c'est lui qui assurera les cérémonies religieuses et la cinquantaine de baptêmes par immersion prévus dimanche 25 août. Agacé par la réaction des élus locaux, Joseph Charpentier se décrit comme un médiateur. Il s'emploie à changer l'image de « voleurs de poules » des gens du voyage et explique que les portes du campement sont ouvertes à tout le monde.

Le maire de Damblain, Michel Val-

lon, élu depuis 1984, avait manifesté contre le rassemblement. Cinq jours après l'arrivée des premières caravanes, il est rassuré. « Je suis satisfait pour l'instant, expliquait-il dimanche soir. Il y a certes quelques petits problèmes, mais la situation s'est détendue grâce à l'ouverture d'esprit des gens du voyage. »

Katrin Tluczykont

130 sans-papiers occupent la basilique de Saint-Denis

LES 130 SANS-PAPIERS de 19 nationalités différentes qui occupent la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) depuis samedi 17 août ont l'intention d'y rester, « tant que la préfecture n'aura pas normalisé leurs dossiers », a annoncé dimanche Ali Mansouri, porte-parole de la Coordination 93 des sans-papiers. Arrivés samedi après-midi, ils demandent à la préfecture de « mieux prendre en compte leurs dossiers et d'alléger le processus d'attribution des cartes de séjour vie privée-vie familiale ».

Les responsables de l'église n'ont pas demandé leur expulsion, car « les sans-papiers n'occupent pas l'église, ils y sont accueillis », insiste le prêtre Bernard Berger, qui y a célébré la messe dimanche matin. Les sans-papiers n'ont pas donné de limite à leur mouvement, mais ils entendent préparer la manifestation qui se tiendra le 24 août à Paris, en mémoire de l'expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, à Paris, il y a six ans.

PS : MM. Peillon et Rebsamen ne suivent pas M. Montebourg

DEUX des principaux dirigeants du PS, Vincent Peillon, porte-parole, et François Rebsamen, secrétaire national chargé des fédérations, ont démenti, dimanche 18 août, les informations parues dans *Le Monde* du 17 août, à propos de leur éventuel ralliement à Arnaud Montebourg, dans la perspective du prochain congrès du parti, qui se tiendra à Dijon au début de 2003. M. Peillon a qualifié de « tout à fait inexacte » l'indication selon laquelle il s'apprêterait à quitter ses fonctions actuelles au PS pour rejoindre le député de Saône-et-Loire, ajoutant, dans *Le Parisien* du lundi 19 août, que « le nouveau cycle [le PS] a besoin ne doit pas s'ouvrir par la création d'offices, de boutiques et de courants ».

Député de Côte-d'Or et maire de Dijon, M. Rebsamen a affirmé, pour sa part, sa « parfaite harmonie avec François Hollande », actuel premier secrétaire du PS, assurant qu'il n'avait nullement « rejoint » M. Montebourg, avec qui il indique entretenir « des relations amicales ».

DÉPÊCHES

■ FAIT DIVERS : deux hommes de 17 et 21 ans se sont noyés, dimanche 18 août, dans la région de Bocognano (Corse-du-Sud), lors de la crue subite d'un affluent de la Gravone, après les fortes orages du matin. Le premier a péri en voulant porter secours au second. Au total, dix-neuf randonneurs ont été hélitreuillés hors du site.

■ MONT-BLANC : une quinzaine de manifestants de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB) se sont réunies, samedi 17 août, devant le chalet de vacances de Jean-Pierre Raffarin, à Combloux. Selon le président fondateur de l'ARSMB, Denis Ducroz, Le premier ministre aurait annoncé que « les engagements signés entre le gouvernement français et italien sur le Lyon-Turin engageaient le gouvernement français ». « C'est une nouvelle encourageante pour ce qui est du projet de déstase » de la vallée, a conclu M. Ducroz.

Un quartier de Cherbourg refuse l'automatisation de sa station-service et appelle au boycott d'Esso

CHERBOURG (Manche)

de notre correspondant

Sur les hauteurs de Cherbourg, la colère gronde depuis quelques semaines. Au cœur du quartier des Provinces, une ZUP (zone à urbaniser en priorité) du début des années 1970, le groupe pétrolier Esso vient de décider l'automatisation de sa station-service. Seul site de distribution de carburants implanté dans cette zone franche, il est actuellement tenu par un couple de gérants et quatre salariés à mi-temps. Cette décision unilatérale « s'inscrit dans un programme national qui concerne 220 sites. Elle a été prise pour répondre à l'évolution du marché et à la concurrence des grandes surfaces », dit-on à la direction parisienne de la société.

Ce plan d'automatisation met en émoi ce quartier de 15 000 habitants réputé pour avoir le plus faible potentiel fiscal de France. « C'est dégueulasse. Pour ces groupes, y'a que le pognon qui compte. Nous, on ne veut pas des machines surveillées par des caméras, on veut voir des gens, leur parler. » Geneviève Lepoittevin et Aline Leconnétable, deux locataires des barres HLM « depuis trente ans », n'ont pas de mots assez durs pour signifier leur indignation. « Cette station, je l'ai vu construire en 1974. Moi, je n'ai pas de voiture, mais je viens ici faire des petites courses, chercher du pain, du lait, des bricoles qu'on a oubliées. Le soir, après

19 h 30, tout est fermé, sauf ici. Le dimanche soir, c'est pareil, c'est chez M. et M^{me} Lecat qu'on vient se dépanner. »

« Je ne comprends pas, c'est une affaire qui marche bien, s'étonne Séverine, employée à la caisse depuis deux ans. Chez nous, c'est convivial. Les clients discutent de tout et de rien, de la pluie et du beau temps. » Un sujet inépuisable en Normandie.

« DISPARITION DU LIEN SOCIAL »

Gérant depuis 1993 avec son épouse, Martine, Christian Lecat est surpris lui aussi. « Je savais que la compagnie préparait un plan national, mais je n'imaginais pas que nous serions touchés. Simple-ment parce que la station est rentable, grâce à l'épicerie, et qu'elle fait vivre six personnes. » Le maire (PS) de Cherbourg, Bernard Cazeneuve, accepte mal « la disparition de ce lien social ». « Une société qui dégage des profits considérables ne doit pas mettre des machines à la place des hommes afin de gagner encore plus d'argent, dit-il. C'est totalement immoral. » A sa demande, les commerçants locaux ont lancé une pétition. En quelques jours, elle a recueilli plus de 3 000 signatures.

« Dans ce quartier, l'environnement économique est très difficile, explique Noël Guérin, propriétaire du vidéo-club voisin et président de l'association des 25 commerçants du quartier. Une personne sur

deux ne possède pas de carte bancaire. Comment feront-elles pour utiliser les automates ? » « Et comment feront les handicapés que nous avons l'habitude de servir ?, s'inquiète un employé de la station. C'est de la discrimination sociale. »

Ironisant sur les attentions affichées « mais si peu appliquées » pour la France d'en bas, Noël Guérin invite à la résistance. « Notre association appelle la population à boycotter Esso si la compagnie automatise sa station. » Le groupe pétrolier a déjà subi l'ire de la population. « Lorsqu'il a décidé de supprimer le mélangeur pour les Mobyettes, le mois dernier, des jeunes sont venus le briser pour marquer leur colère, raconte Christian Lecat. En neuf années de présence dans ce quartier sensible, je n'avais pourtant connu aucune agression, à l'exception d'une tentative de braquage par un gamin de 13 ans, armé et encagoulé. »

Sur la piste de la station, entre les cinq pompes, deux clients dressent la liste des services que leur rendaient les époux Lecat et leurs employés : « Terminés les petits coups de main pour changer un pneu, remettre un essuie-glace, surveiller les fumeurs près des pompes. » Geneviève et Aline interviennent : « Et puis, les Lecat, ils étaient ouverts toute l'année, de 6 heures à 22 heures. C'était rassurant. »

Jean-Pierre Buisson

Vient de paraître

ADVERTISING EXPENDITURE FORECASTS

JULY 2002

Zenith media

Investir dans les médias.
Vous y verrez plus clair avec
ZenithOptimedia France

ZenithOptimedia publie la dernière édition de son rapport bi annuel sur l'évaluation des investissements publicitaires dans le monde. Une analyse prospective devenue la référence incontournable pour ceux qui veulent mieux comprendre et mesurer plus juste.

499 €

Contactez Daniel Saada ou Sébastien Danet,
ZenithOptimedia France : 01 55 19 40 00

RÉGIONS

LA SAGA DES AOC - 1

En Normandie, des pommes, des poires et des appellations contrôlées

Pour la première fois, après des années d'efforts, un poiré, produit dans la région de Domfront, va obtenir la prestigieuse reconnaissance. Il s'ajoutera aux calvados, cidres et pommeaux, dont certains se retrouvent jusque sur les tables des grands restaurants finlandais

DOMFRONT (Orne)
de notre envoyé spécial

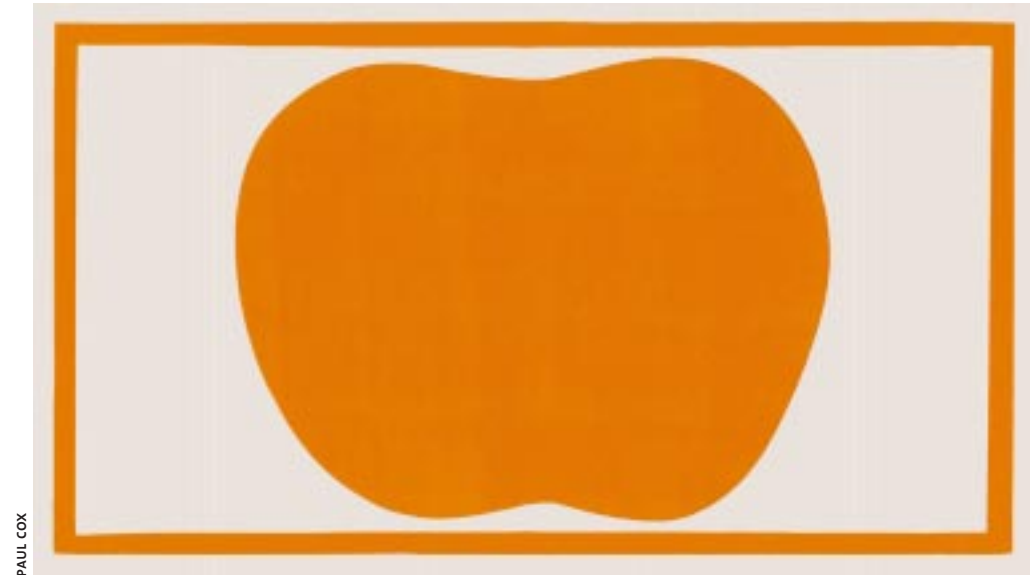
Récolter deux appellations d'origine contrôlée (AOC) en moins de cinq ans : le Domfrontais, l'un des « pays » de Normandie, n'est pas peu fier de l'exploit. Le 31 décembre 1997, est née l'appellation calvados domfrontais. Le 12 décembre 2001, l'Institut national des appellations d'origine (INAO) accordait le label au poiré domfront. Les décrets qui officialiseront la nouvelle AOC devraient paraître au *Journal officiel* ces prochaines semaines.

Ce doublé a donné un nouvel élan à de jeunes professionnels normands. « Nous attendions cette reconnaissance depuis dix ans. Par trois fois, nous avons été recalés par les commissions d'agrément. Notre poiré était trouble. Il se sauvait tout seul de la bouteille. Il fallait travailler le produit », rappelle Christine Larsonneur, présidente du syndicat des producteurs de poiré domfront.

Autrefois libraire à Deauville, cette jeune femme, installée avec sa famille à Torchamp dans une ferme bordée de poiriers parfois centenaires, s'est prise de passion pour l'aventure du poiré. « Nous nous sommes réparti les tâches. Frédéric Pacory, un voisin de Mantilly, s'est investi dans la technique. J'ai suivi l'aspect commercial, la marque, l'étiquette, la forme des bouteilles. »

Quasi inconnu des consommateurs, le poiré est élaboré exclusivement à partir de la fermentation de jus de poires, dont un minimum de 40 % de plants de blanc, le roi des vergers. C'est surtout le fruit d'une complicité ancestrale entre l'homme et son terroir. « On le brasse comme du cidre, on le travaille comme du vin. »

Dans des réunions le soir, autour de la table de ferme, une trentaine de producteurs ont réfléchi aux moyens de tirer le poiré de l'oubli. Ils ont ensuite défini un cahier des



PAUL COX

charges que l'INAO a paraphé l'hiver dernier. « La tempête de l'hiver 1999 nous a joué un vilain tour en détruisant la moitié des poiriers, poursuit Christine Larsonneur. Mais nous avons su rester persévérants. Sans l'AOC, tout ce savoir-faire aurait disparu. » La zone d'appellation poiré domfront s'étend sur 41 communes, au carrefour de trois départements : Orne, Manche et Mayenne et dans les Pays de la Loire voisins de la Basse-Normandie.

MAUVAISE RÉPUTATION

La relève est donc là. « Le Domfrontais a su travailler sur les deux fronts du poiré et du calvados. De jeunes producteurs font revivre deux produits originaux qui étaient en grand péril. » Martine Nouet, journaliste culinaire spécialisée dans les eaux-de-vie, ne cache pas un coup de cœur personnel pour ce petit bout de terroir normand granitique, en lisière du massif armoricain. « J'y ai retrouvé des gens comme en Ecosse, des passionnés comme la famille Lemorton, avec qui on peut discuter

des heures et des heures de la fabrication du calvados. »

A la différence de celui du pays d'Auge, le calvados domfrontais contient au moins 30 % de moût de poire dans le cidre destiné à être distillé pour sa fabrication. L'INAO a établi des règles strictes et vérifie ce que les producteurs appellent les « comptes d'âge », après vieillissement dans les fûts de chêne. Il existe deux grandes familles : les millési-

De multiples cocktails

Pourquoi pas un calvados en long drink, un tiers de calvados, deux tiers de tonic ? Chaque printemps, des dizaines de nouveaux cocktails à base de calvados sont créées à l'occasion des trophées internationaux des calvados, organisés par l'IDAC, l'interprofession des appellations cidricoles. Le calvados s'installe dans l'univers du bar. Lauréat du trophée 2002, Olivier Gaugey, barman au Méridien de Lyon, propose El Calvaco : 3 cl de calvados, 1 cl de bénelactine et 1 cl de crème fraîche avec un peu de chocolat en poudre et de cannelle. Producteur récoltant à Coudray-Rabut, près de Deauville, Christian Drouin vient, lui, de publier son deuxième guide des cocktails à base de calvados (éditions Charles Corlet). Ce militant du terroir est à la fois industriel rouennais de l'agroalimentaire, producteur dans le pays d'Auge et le Domfrontais, et écrivain. Il exporte 70 % de sa production cidricole dans 37 pays et ne part jamais en voyage d'affaires sans emporter ses meilleurs cocktails et recettes à base de calvados, cidre ou pommeau.

mes (le calvados est issu d'une seule et même distillation de l'année indiquée sur l'étiquette) et les assemblages. Du vingt ans d'âge contient de l'eau-de-vie de vingt ans et d'autres obligatoirement plus vieilles.

Triangle d'or du trafic d'eau-de-vie, le Domfrontais avait mauvaise réputation. Le taux d'alcool et la rudesse du calvados de fraude, à l'âge incertain, n'avaient rien à voir

avec les réglementations actuelles. Il faut entendre Maurice Chevret, président de la coopérative de Domfront, raconter d'inraisemblables histoires de bouilleurs de cru. Les courses poursuivies avec les « rats de caves » (les contrôleurs) ont nourri le scénario de romans policiers et de films : « Je n'ai qu'un regret, avoir agi trop tard. Jean Pinchon [président de l'INAO de 1983 à 1998] me disait toujours : "Tu sais Chevret, ton calvados du Domfrontais, c'est un truc exceptionnel. Mets-le en valeur." Il avait raison : ce mélange de pomme et poire, c'est unique au monde. »

Le décret du 31 décembre 1997, qui délimite notamment l'aire de l'AOC, inclut 114 communes. Jusque-là, elles ne bénéficiaient que de l'appellation générique calvados, attribuée en 1942 par Jacques Leroy Ladurie, alors ministre de l'agriculture, à 2 572 communes normandes, puis modifiée en 1984. Le ministre avait pris cette décision pour préserver les stocks des réquisitions allemandes : les occupants rafaillaient l'alcool commun pour fabriquer de l'énergie, mais respectaient les AOC.

NOUVEAU PUBLIC

La rincette dans la tasse chaude au bout du comptoir est en voie de disparition. « Déguster un camembert au lait cru avec un jeune calvados domfrontais, c'est délicieux, comme prendre un poiré en apéritif », assure Martine Nouet, qui pressent un nouveau public. « Les hommes associent cigare et calvados. Les femmes, plus réceptives aux odeurs, le découvrent avec moins d'idées reçues. »

Une récente vogue du calvados séduit cavistes et grands restaurateurs : les ventes des calvados bien vieillies ont augmenté des deux tiers ces trois dernières années, dans un marché plus porteur à l'étranger qu'en France. Sur 10 millions de

bouteilles de calvados commercialisées chaque année, la moitié est exportée.

Les producteurs, les indépendants comme les industriels, prennent conscience, peu à peu, de cette évolution. « Je sens le renouveau », assure Jacques Berthommeau, président de l'Interprofession des appellations cidricoles (IDAC), qui regroupe désormais producteurs de cidre, poiré, pommeau et calvados. « Le calvados est un produit du terroir exceptionnel encore mal connu, explique cet homme venu de l'univers du vin. Il a pourtant un bel avenir devant lui. Le goût de la pomme est universel, plus moderne que celui du raisin. A l'heure du grand virage de la PAC, la Normandie, sous l'ombrelle des AOC, a tout intérêt à défendre ses produits de grande qualité. »

Au domaine de Sémainville, dans le pays d'Auge, Guillaume Camut utilise les mêmes alambics que son grand-père Adrien. Avec ses frères, il distille chaque mois de septembre, au feu de bois de pommier, selon les mêmes règles depuis quatre générations. Les Camut produisent un calvados pays d'Auge, reconnu comme l'un des plus grands, après vieillissement en foudre de grande contenance.

La qualité absolue est leur cheval de bataille. Seul problème : les volumes ne suivent pas. « Nous aimerions bien ralentir nos ventes », sourit Guillaume Camut, parfois en colère après « les exigences » de l'INAO... Toutes les appellations cidricoles n'en sont pas là. Il s'en faut de beaucoup. Mais les produits estampillés AOC pourraient être la locomotive d'un nouveau développement des productions du terroir normand.

Jean-Jacques Lerosier

PROCHAIN ARTICLE

La noix du Périgord

VERBATIM

« L'adjonction d'eau ou de colorants est interdite »

Voici des extraits du décret du 31 décembre 1997, publié au Journal officiel, qui reconnaît l'AOC calvados domfrontais.

Les fruits (...) doivent être issus de variétés de pommes à cidre qualifiées, selon les usages, d'« amères », « douces-amères », « douces » ou « acidulées », et de variétés de poires à poiré inscrites sur une liste approuvée (...). L'exclusion des variétés de pommes ou de poires de table ou à jus (...). Les eaux-de-vie (...) doivent être élaborées à partir de fruits issus de vergers identifiés dont les arbres sont correctement entretenus, élagués ou taillés régulièrement et exempts de gui (...). La fermentation du moût doit s'effectuer lentement sans chauffage ni emploi de substances azotées ou phosphatées (...). La chaudière, les colonnes de concentration et d'épuisement [des alambics] et leurs plateaux ainsi que le chauffe-cidre doivent être réalisés exclusivement en cuivre (...). Ces eaux-de-vie doivent présenter à la dégustation un goût caractéristique de l'appellation d'origine contrôlée calvados domfrontais.

Le projet de décret pour la reconnaissance du poiré appellation « domfront » précise de son côté :

Le verger est entretenu et intégralement enherbé conformément aux usages locaux. L'irrigation est interdite à partir de l'entrée en production des poiriers. Les poires sont récoltées à bonne maturité. Elles sont ramassées au sol en plusieurs passages, variété par variété. Le secouage mécanique des poiriers est interdit. La récolte est effectuée manuellement ou à l'aide de matériels respectant l'intégrité des fruits et évitant les souillures (...). La production maximale moyenne des poiriers de variété plant de blanc [principale variété utilisée pour le poiré] utilisable (...) n'excède pas 300 kg de poires par arbre (...). Toute opération ayant pour effet de modifier la richesse naturelle en sucre des poires, des moûts ou des poirés est interdite. La pasteurisation, l'adjonction d'eau ou de colorants sont interdites à tous les stades de l'élaboration (...). En aucun cas les moûts fermentés, avant ou après assemblage des cuvées, ne peuvent circuler en dehors de l'entreprise où ces moûts ont fermenté. »

Frédéric Pacory, pionnier du poiré

Ce jeune agriculteur fut, en 1989, l'un des initiateurs de la démarche visant à obtenir l'appellation

DOMFRONT (Orne)
de notre envoyé spécial

Cet été, Frédéric Pacory, comme la plupart de ses collègues producteurs de poiré domfront, est en

■ PORTRAIT

Sur les côtes bretonnes et normandes, il joue les ambassadeurs de ses produits

rupture de stock : la récolte de poires n'a pas été bonne à l'automne 2001. Mais le cru 2002 s'annonce meilleur. Ces aléas saisonniers n'entament pas le moral de Frédéric Pacory, 38 ans.

Installé avec son épouse Catherine à la ferme des Grimoux à Mantilly, au cœur du Domfrontais, ce jeune agriculteur fut l'un des initia-

teurs, dès 1989, de la démarche destinée à obtenir l'AOC poiré domfront.

« Les discussions étaient vives, raconte Frédéric Pacory, président du syndicat des producteurs de poiré domfront de 1992 à 1999. C'était notamment la bagarre entre partisans des hautes tiges et des basses tiges [à rendement beaucoup plus rapide]. La tempête de 1999 nous a tous mis d'accord. Les basses tiges ont un rendement plus rapide. Mais nous replantons 20 000 poiriers hautes tiges. Pour nos enfants. » Dans le Domfrontais, la légende veut qu'il faut aux poiriers hautes tiges cent ans pour pousser, cent ans pour produire et cent ans pour mourir.

Avant de donner son accord, la commission d'agrément de l'INAO, composée de deux personnes de l'Armagnac, une du Muscadet, une d'Alsace, s'est rendue trois fois dans l'Orne. « Ils dégustaient à huis clos et nous ont aidés à



mieux connaître nos variétés de poires. »

Frédéric Pacory a apprécié ces rencontres. « Il fallait vivre ce moment-là sur le terrain. Réunir les producteurs pour établir des règles n'était pas gagné d'avance. »

Le « parcours du combattant » des candidats

● Définition : l'appellation d'origine contrôlée (AOC) ne doit pas être confondue avec les indications de provenance, labels ou marques commerciales. Elle ne s'applique qu'à un produit dont les qualités résultent à la fois des vertus du terroir et des conditions traditionnelles de fabrication : « Les usages loyaux et constants. » Cette dernière mention garantit un lien intime entre produit et terroir, c'est-à-dire une zone géographique définie avec ses caractéristiques géologiques, agronomiques, climatiques... Il s'agit bien de valoriser le terroir et les savoir-faire locaux sans souci de productivité exagérée. D'où des conditions strictes.

● Cahier des charges : l'obtention d'une AOC est une démarche

collective, réalisée par un groupement de producteurs. Un agriculteur isolé ne peut y prétendre, quel que soit le niveau d'excellence de sa production. L'AOC est également liée à la notoriété du produit, affirmée au moins au niveau local.

● Obtention : la démarche est longue et nécessite un investissement important. Etapes principales : constitution d'un dossier par le groupement de producteurs (inventaire des vergers, recherche d'antériorité, délimitation de l'aire géographique, etc.) ; soumission à un comité régional des produits agroalimentaires de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), seul organisme public habilité à les délivrer ; soumission à un comité national de ce même organisme ;

approbation définitive par une ultime commission de l'INAO. Ce blanc-seing débouchera sur un décret, long et minutieux, publié au *Journal officiel* par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

● Protection : l'AOC obtenue, les producteurs peuvent se référer à l'INAO, qui assure leur protection aux plans national et international, et effectue un suivi et un contrôle des productions, afin de vérifier le respect des règles de production et de commercialisation.

● Chiffres : sur les 493 AOC françaises actuelles, 43 concernent des vins et spiritueux, 41 des fromages et les produits laitiers. Les autres intéressent des productions diverses : foin de Crau, lentilles du Puy...

Polémique sur l'incinérateur d'ordures d'Angers

LES REJETS NOCIFIS DE L'INCINÉRATEUR d'ordures ménagères d'Angers (Maine-et-Loire), qui, selon un rapport officiel cité par le *Journal du dimanche* du 18 août, pourraient être responsables de dix-huit cas de cancer, sont désormais « négligeables », a indiqué dimanche Roselyne Bachelot, la ministre de l'écologie et du développement durable. L'étude, réalisée pour la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass) de Bretagne, estime que, à la suite de rejets de dioxine de cet incinérateur de 1974 à 2001, les 95 000 habitants les plus exposés d'Angers couraient un risque accru de cancer. « Ce rapport, outre les probabilités de dommages graves sur la santé des riverains, conclut aussi sur le fait qu'après sa mise aux normes, acquise en 2001, les rejets nocifs ont été réduits à des quantités que les experts considèrent comme négligeables », indique-t-elle, en affirmant que, sur 37 usines encore non conformes à son arrivée au ministère, une quinzaine sont aujourd'hui fermées. Elle affirme dans le *Journal du dimanche* : « Je veux que tout soit clean pour la fin 2002. »

DÉPÊCHE

■ CÔTES-D'ARMOR : à l'appel d'un collectif d'associations baptisé Sauvegarde du Trégor, 400 personnes se sont rassemblées, dimanche 18 août, à Saint-Efflam (Côtes-d'Armor), pour protester contre la prolifération des algues vertes consécutive à la pollution des eaux par les nitrates. Certains habitants affirment que, pour la première fois, ces algues sont apparues dès l'hiver. Pour ce seul département, le traitement de cette pollution s'élève à 460 000 euros.

SYLVIE GUILLEM

Autoportrait de la danseuse, tenant, de gauche à droite, les photos de sa grand-mère, de sa mère et de son père.

Pilar, la grand-mère catalane revêche, Joachim, le père sous influence, et Jeannine, la mère au grand cœur, petite main devenue gymnaste : drôle de famille pour une étoile

ILS sont là, tous les trois, dans ce brelan à énigme qu'elle tient entre les mains. Ils sont là, tels ses jokers intimes, noyau de son histoire, starter de son destin. Pilar, la

grand-mère catalane, dure et sèche, enfermée sur son mystère et ses souvenirs amers. Joachim, le père à l'âme d'enfant, qui rêvait d'audace, empêtré dans un costume de martyr. Entre les deux, Jeannine, la maman au grand cœur, gymnaste en équilibre entre une belle-mère odieuse et un mari sous influence.

Ils sont là, tous les trois, qui disent d'où elle vient. Sa force et ses blessures, ses élans, ses fantômes. Puisqu'elle a accepté de soulever le rideau protégeant son enfance, d'ôter courageusement le fard qui isole la star, elle pousse la démarche jusqu'au bout. Et propose un autoportrait. Avec eux. Ces trois-là. Elle est superbement honnête, Sylvie Guillem, l'étoile. Libre et déterminée. Et elle ne triche pas.

Alors, à la question : « A qui ressemblez-vous ? », après un long silence, deux bouffées de cigarette, elle répond : « A ma grand-mère paternelle. » Elle s'est assise en plein soleil, sur une terrasse élevée de Covent Garden, le théâtre londonien où, comme chaque jour, elle s'est durement entraînée. A son programme le *Carmen* de Mats Ek et *Marguerite et Armand* de Frédéric Ashton. Ses cheveux ont la couleur chaude du henné, mais son teint est d'une blancheur laiteuse. En aucun cas, un teint de Méridionale.

C'est pourtant d'Espagne qu'était venue Pilar. C'est même la seule chose dont Sylvie soit certaine, elle qui, élevée en partie par cette grand-mère rugueuse, a ressenti plus tard le besoin de fouiller, d'enquêter, afin d'en savoir plus. « Il y a tant de non-dits dans la famille Guillem ! » Oui, on y parlait très peu. On ne bavardait pas.

« Pilar, en fait, c'était Cosette, je l'ai appris très tard. Elle était née dans une famille modeste qui avait quelques terres dans les montagnes au-dessus de Barcelone. Sa mère, je pense, est morte à sa naissance, et son père s'est alors remarié et a eu deux enfants, deux autres filles. Mais la marâtre détestait Pilar. A elle toutes les corvées et les humiliations. A elle d'aller chercher l'eau dans la montagne. A elle de manger assiette en main et dos au mur, chargée de servir à table. Pas d'école, bien sûr, contrairement aux autres enfants. Aucune éducation. Pour s'en débarrasser, à 17 ans, on l'a mariée. Le garçon était pauvre. Et s'il tira, à la loterie de la guerre, un numéro gagnant évitant l'enrôlement, ce fut une famille riche qui, finalement, en profita. Alors, il déserta. Pilar et lui, en se cachant, ont franchi la frontière, atteint le centre de la France, puis la région parisienne. Pour finir à Gagny, dans le ghetto espagnol, où ils ont eu deux enfants. Mon père, et puis une sœur, dont je n'ai jamais rien su, si ce n'est qu'elle est allée vivre au Mexique où elle est décédée dans des circonstances inconnues. "Mort violente", a dit l'ambassade. C'est tout ce qu'on a su. A la maison, il n'y a pas eu de commentaires. »

C'est par petits bouts que Sylvie a reconstitué l'histoire. Comme un puzzle que personne ne souhaitait voir achevé. Et surtout pas Pilar. A Sylvie qui, à la fin de sa vie, lui priait de conter son parcours, elle répondait avec obstination : « Sûrement pas ! Ce



n'est pas intéressante. La vie, ce n'est pas bien... » Et ton mari ?, insistait la jeune fille. Dis-moi au moins qui était mon grand-père ! « Ne me parle pas de celui-là ! » De lui, donc, il ne fut jamais question. Il se fait renverser par un camion sous les yeux de son épouse et de son fils il y a fort longtemps.

Pilar, en revanche, tint un rôle central dans la vie de ses petits-enfants (deux d'un premier mariage de son fils, deux autres - Sylvie et son frère - de son deuxième mariage), et dans celle de ses belles-filles, avec lesquelles elle se montra invariablement détestable. « Si j'ai entendu mes parents se disputer, raconte Sylvie, ce fut toujours à cause de ma grand-mère. Elle était effrayable avec ma mère. »

Mais elle était indispensable. Comme les parents travaillaient dans la journée et rentraient tard le soir, c'est Pilar qui amenait les enfants à l'école, leur faisait à manger midi et soir et les couchait dans son lit, avant que les parents ne les réveillent pour les recoucher dans leur propre maison, à cinq minutes de là. « Pendant longtemps, les maisons Guillem n'étaient pas très confortables !, sourit la danseuse. Maintenant, ça

C'était une combattante dotée d'une intelligence instinctive et d'une étrange clairvoyance, se rappelle sa petite-fille. « Pas question de lui raconter des sornettes ! » Et même très âgée, elle ne supportait pas qu'on lui vienne en aide. Jusqu'au moment où elle est devenue aveugle et a fini par accepter l'hospitalité de sa belle-fille. « Vous savez, confie Sylvie, je savais que c'était une femme méchante, mais elle emplissait une partie de la vie de ceux qui l'entouraient. Quand ma mère m'a téléphoné pour me dire qu'elle était morte, j'ai senti une émotion incontrôlable, un choc très intense. Et j'ai beaucoup pleuré. Etrange, tout de même... Pour mon père, ce fut un désastre. Elle était tout pour lui, même à 74 ans ! Elle était... Comment dire ? L'exemple qui attestait de son manque de chance dans la vie. Lui qui porte toujours le complexe de l'enfant d'immigrants, leste par l'histoire de sa mère, entravé dès sa naissance par ses souffrances à elle, l'héritage du fardeau porté en bandoulière. »

Il y a beaucoup d'enfance, pourtant, chez Joachim. Un goût, un talent pour le jeu. Et même pour faire le clown. Et parfois des bêtises, au grand ravissement des

« Mon père est à la torture, je dois m'y résigner. A chaque fois qu'il vient au théâtre, il tombe dans une sorte de coma »

s'arrange. Mais il n'y avait alors ni cuisine ni salle de bains. Et c'est mon père, peu à peu, qui a construit les chambres. Il se mettait à la maçonnerie après son travail. »

Pilar, donc, était incontournable. Se plaignant sans cesse qu'on la prenne pour la bonne. Mais régnant sur la famille avec une autorité inflexible. Elle blessait sans vergogne celle qu'elle qualifiait sèchement de « bru » et pouvait terroriser ses petits-enfants. « Quand elle criait : "Je t'aurai !", il fallait faire attention. Le châtiment tomberait forcément, ce jour-là ou un autre. Et sa main partirait ! » Elle ne savait ni lire ni écrire, parlait le français avec un fort accent, évitant les contacts. Elle détestait la télévision qui ne diffusait que « des bêtises », pleine de mépris, presque de colère, pour les chanteurs. « Qu'est-ce qu'il a à pleurnicher, celui-là ? », pestait-elle devant Jacques Brel interprétant *Ne me quitte pas*. « Elle éprouvait comme une révolte à l'égard de ceux qui se laissaient emporter par leurs émotions. Elle ne supportait pas la moindre manifestation de sentiments ou de faiblesse. Elle se tenait droite, toujours nette, les crans impeccablement formés autour de son visage. Peut-être, au fond, était-ce son seul héritage... »

enfants. Mais la facette martyr a toujours pris le dessus, lui coupant les ailes. Il était né battu, et il n'y pouvait rien.

Il avait pourtant Jeannine. Qui aimait la vie et recherchait l'harmonie. Attentive aux autres, discrète et généreuse, capable de tout donner. Et d'avalir toutes les coulures ! « Un ange, dit Sylvie, une sainte. Elle devrait être canonisée. » On sourit. « Je suis sérieuse ! Maman, c'est mère Teresa. » Toujours en retrait, elle s'est occupée de son mari, de sa terrible belle-mère, puis de son père à elle, un pêcheur peu amène qu'elle a accueilli sur ses vieux jours, et enfin de son frère, le préféré du père, lorsqu'il est tombé malade. « Elle a une telle bonté ! Elle s'oublie pour les autres, et ne se plaint jamais. Elle somatise... » Sans doute avait-elle l'âme artiste. Elle avait travaillé la fourrure, petite main dans une maison de couture, dessinant beaucoup et rêvant de design. Et puis, Sylvie ignore comment, elle est devenue gymnaste, gagnant des compétitions avant de monter un club de gym au Blanc-Mesnil où son mari, une fois terminé son travail de contremaître dans un garage, venait l'aider le soir.

C'est là que démarre l'épopée de la plus grande danseuse au monde. A la poutre,

au cheval, aux barres asymétriques, au sol. Elle imite sa mère, elle est douée, elle s'amuse. Elle commence les concours, ignorant pourtant l'esprit de compétition. « C'était comme d'avoir un jouet entre les mains, je me faisais très plaisir. Et quand j'avais peur d'un mouvement, ou de la poutre, je demandais à mon père, qui suivait l'équipe, de se tenir près de moi. Ça va te faire perdre des points !, me prévenait-il. Tant pis, j'aimais qu'il soit là. Ma mère était juge. Et, à chaque fois que je passais, elle me soumettait systématiquement pour ne pas être accusée de favoriser sa fille.

– Ils devaient être fiers, lorsque vous gagniez !

– Sûrement. Mais ils n'en ont jamais rien montré publiquement. Ils ne réagissaient qu'en termes d'équipe. Et moi, fille de l'entraîneur, je devais faire profil bas. Ni leçons particulièrement ni encouragement spécial ! Sur-tout pas ! La famille devait rester couleur muraille. »

De toute façon, Sylvie est tellement timide. « J'étais collée à mes parents, abritée dans les jupes de ma mère, incapable de m'en éloigner, de partir en colonie de vacances, ou d'aligner deux mots en dehors de la maison, où nous parlions déjà très peu. J'avais peur de tout. »

Mais voilà la jeune gymnaste sélectionnée pour bénéficier d'un échange entre l'Opéra de Paris et l'Insep, l'Institut national du sport et de l'éducation physique. La voilà, à mi-temps, petit rat. Fini le jeu. Bonjour la discipline, les examens, le règlement militaire. Bonjour aussi l'internat. « Un déchirement. J'attendais impatiemment de rentrer chez moi le vendredi. Le samedi, j'étais heureuse. La journée du dimanche, un peu morose. Et le soir, quand mes parents me raccompagnaient dans l'appartement des internes, près du Casino de Paris, c'était les sanglots. "De l'audace !", lançait alors mon père, inconscient de son propre paradoxe. Mais tout le monde était malheureux. Alors, un jour, ma mère a estimé qu'on ne pouvait continuer ainsi, qu'il suffisait d'un mot pour arrêter le supplice. Mais que c'était à moi de le prononcer. Le drame du week-end a instantanément disparu : j'ai choisi de rester. »

D'autant que, lors du spectacle de fin d'année, le petit rat sans doute le plus timide, le plus introverti de l'Opéra de Paris, a découvert le plaisir de la scène. La sensation extrême. La révélation. Alors, en 1976, à 11 ans, elle dit « oui » à Claude Bessy pour entrer à l'école de danse, et « non » aux gymnastes russes qui proposaient de l'entraîner à Moscou. La voie, sans doute, était tracée. Mais pour la famille Guillem, c'était le grand inconnu.

« Mes parents n'étaient jamais allés à l'Opéra, bien sûr. C'était hors de leur vie, hors de leur pensée, hors de leur classe sociale, hors de question ! Même quand ils devai-

ent m'accompagner, ils hésitaient à entrer, m'attendaient par-derrrière, ne voulaient pas voir la directrice. S'ils avaient pu trouver un trou de souris ! Encore aujourd'hui ! Mon père est toujours caché derrière un rideau ou une colonne. Et à la fin du spectacle, dans ma loge, ils sont quasiment muets, incapables du moindre compliment.

– Pudeur ?

– Pudeur, timidité, peur du ridicule, je ne sais pas.

– Vous vous êtes peu à peu éloignée d'eux. Ils pressentent un gouffre entre vos deux univers.

– Ils le croient plus profond qu'il n'est en réalité. Il y a tant de choses que j'aurais aimé leur faire partager. Des spectacles, des voyages, des vacances. Mais mon père est à la torture, je dois m'y résigner. A chaque fois qu'il vient au théâtre, il tombe dans une sorte de coma.

– Pardon ?

– Une attaque vagale. La peur, trop d'émotion... La première fois, c'était à l'Opéra, une soirée en tralala donnée pour Cendrillon. Un médecin l'a sauvé sur place. Une autre fois, ce fut à la Scala, pour Don Quichotte. Il est tombé au premier acte. "Comment as-tu trouvé le spectacle ?", demandai-je à ma mère à la fin. "Je n'ai pas vu, me dit-elle. Nous étions aux urgences." »

MAIS où est-il, l'héritage ? Dans ce corps si parfait, cette souplesse si enviable ? Sans doute. Dans ce goût de l'effort, cet attrait du mouvement, de la gymnastique ? Evidemment ; l'ombre de Jeannine est là. Mais des agrès à la scène de l'Opéra, le passage demeure une magnifique mystère. Alors...

« C'est à leur confiance et à leur respect de ma liberté que je dois d'avoir, très jeune, affronté et assumé des choix, analyse Sylvie. C'est à leur timidité, extrême, et qui était mienne, que je dois d'avoir été forcée à réagir, à batailler moi-même contre cette peur de tout. Et c'est à leur modestie et leur discrétion que je dois d'avoir été protégée des embarras que vivent tant de danseurs, envahis, pressurés par des parents qui les portent sur un piédestal, vivent à travers eux et les étouffent de leurs folles ambitions. »

Ils habitent toujours Gagny. Sylvie, star du Royal Ballet mais réclamée sur les plus grandes scènes du monde, est basée à Londres. Autant dire très, très loin. La petite gymnaste a bien pris son envol. Avec talent, passion et force. Elle rit : le côté « mords avant d'être mordu », oui, c'est tout de même à Pilar qu'elle le doit.

Annick Cojean

PROCHAIN ARTICLE
Christian Lacroix

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 19 août 9h30

Table listing French stocks with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes ACCOR, AFFINE, AGF, AIR LIQUIDE, etc.

Table listing international stocks with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes F.F.P. (NY), FIMALAC, FINAXA, etc.

Table listing international stocks with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes SEITA, SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table listing new market stocks with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var. Includes DALET, ITESOFT, TITUS INTERACTIVE#, etc.

Table listing new market stocks with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var. Includes DALET, ITESOFT, TITUS INTERACTIVE#, etc.

Advertisement for 'A NOS ABONNÉS' with contact information: Tel: 01.44.97.54.54, Mail: abo@lemonde.fr, Fax: 01.44.97.54.53.

SECOND MARCHÉ

Table listing second market stocks with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var. Includes COCOON NOM, GRAINES VOLTZ #, BERTHET BONDET #, etc.

Table listing second market stocks with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var. Includes NETRA SYSTEMS, CHAINE TRAME, IEC PROFES.MEDIA #, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Table listing SICAV and FCP funds with columns: Valeur, Cours date, % var. Includes AGIPI, BNP PARIBAS, CDC IXIS, etc.

Table listing SICAV and FCP funds with columns: Valeur, Cours date, % var. Includes ECUR.TECHNOLOGIESC, ECUR.TECHNOLOGIESD, etc.

Table listing SICAV and FCP funds with columns: Valeur, Cours date, % var. Includes CAPITOP MONETAIREC, CAPITOP MONETAIRED, etc.

Table listing SICAV and FCP funds with columns: Valeur, Cours date, % var. Includes ADDILYS C, ADDILYS D, AMPLITUDE AMERIQ.C, etc.

Table listing SICAV and FCP funds with columns: Valeur, Cours date, % var. Includes POSTE EUROPE D, POSTE PREM.BANS C, POSTE PREM.BANS D, etc.

AUJOURD'HUI

SPORTS

Quelques jours après avoir subi un contrôle antidopage positif à la Coramine glucose, l'épéiste française LAURA FLESSSEL s'est inclinée face à une jeune Sud-Coréenne, Hyun Hee, en quarts de finale des

championnats du monde, dimanche 18 août, à Lisbonne. Auparavant, la Française avait été fermement INVITÉE À SE RETIRER de la compétition par la Fédération internationale d'escrime. Dominique Poux, le

médecin des équipes de France d'escrime, assure que le KINÉSITHÉRAPEUTE qui avait distribué des comprimés de Coramine glucose à Laura Flessel et à toutes les escrimeuses françaises présentes au tournoi de

Marbella, fin mai, a commis « l'erreur de faire confiance à un pharmacien ». Au sabre, le Français JULIEN PILLET s'est octroyé la médaille d'argent. Il a été vaincu en finale par le Russe Stanislav Pozdniakov.

Julien Pillet console l'escrime française des déboires de Laura Flessel

Escrime • Après avoir subi des pressions pour se retirer des championnats du monde, la Française, embarrassée par une affaire de dopage, a été éliminée en quarts de finale. Son compatriote sabreur a enlevé la médaille d'argent

LISBONNE
de notre envoyé spécial
La Fédération internationale d'escrime (FIE) peut élever une statue à Hyun Hee. D'abord parce que cette épéiste sud-coréenne de 25 ans, quasiment inconnue, a fait franchir un grand pas à la difficile mondialisation de ce sport en devenant la première Asiatique championne du monde d'escrime, dimanche 18 août, à Lisbonne. Mais surtout parce que, en éliminant Laura Flessel en quarts de finale (15-10), elle lui a évité de se retrouver dans une situation pour le moins délicate.

La perspective de devoir remettre une médaille à la Française avait de quoi embarrasser le président de la FIE

« Certains dirigeants de la FIE doivent être contents que Laura soit éliminée », s'indignait Pierre Abric, le président de la Fédération française d'escrime (FFE). Contents, on ne sait pas, mais soulagés, sûrement. La perspective de devoir remettre une médaille à la Française avait en effet de quoi embarrasser René Roch, le président de la FIE. Ce dernier croyait s'être sorti d'affaire en réglant enfin la question de l'introduction du sabre féminin aux Jeux



La Française Laura Flessel (à gauche) saute et contre-attaque pour toucher sa compatriote Maureen Nisina, lors des huitièmes de finale de l'épreuve d'épée féminine des championnats du monde d'escrime. Après avoir remporté ce match, l'escrimeuse, empêtrée dans une affaire de dopage, a dû s'incliner en quarts de finale de l'épreuve.

olympiques (voir ci-dessous). Mais le contrôle antidopage positif subi par Laura Flessel le 25 mai à l'occasion du tournoi de Coupe du monde de Marbella a plongé la FIE dans une nouvelle crise. Après avoir reconnu, vendredi 16 août, avoir absorbé – involontairement – un produit dopant, de la Coramine glucose, voilà que Laura Flessel affirmait haut et fort son intention de participer aux championnats du monde d'escrime. Dès

le lendemain matin, la FIE se voyait sommée par Gilbert Felli, le directeur des sports du Comité olympique (CIO), présent à Lisbonne, de faire en sorte que la Française revienne sur sa décision. Aux Jeux olympiques, les règlements du CIO permettent désormais de suspendre un athlète à titre conservatoire dès qu'il a subi un contrôle positif et sans attendre la contre-expertise, cela afin d'éviter qu'un sportif soupçonné de dopage

puisse monter sur un podium. Mais à Lisbonne ce sont les règlements de la FIE qui font autorité. Or ils prévoient qu'une suspension ne peut être prononcée qu'après contre-expertise. Et celle-ci, demandée vendredi par Laura Flessel, ne sera probablement pas effectuée avant plusieurs jours. Dans la journée de samedi, la FIE a bien tenté de faire pression sur la double championne olympique. En lui demandant d'abord, peu avant midi, par fax, de

comparaître à 13 heures devant une commission de discipline convoquée à la hâte. Finalement, ladite commission, après avoir très brièvement entendu la Française, constatait elle-même l'impossibilité dans laquelle elle se trouvait de prendre une décision. Selon Pierre Abric, René Roch lui aurait alors demandé de convaincre Laura Flessel de se retirer des championnats. En fin de journée, le président (français) de la FIE ne cachait

pas son embarras. « J'aurais souhaité que Laura Flessel ne participe pas à ces championnats du monde, reconnaissait René Roch lors d'une conférence de presse. Il n'est pas bon qu'un athlète participe à une telle compétition alors que le doute plane. » On imagine l'étrange ambiance qui aurait régné au pavillon atlantique, en plein cœur du site de l'Exposition universelle de 1998, si Laura Flessel avait enlevé, dimanche, un titre mondial qu'elle aurait risqué de perdre quelques semaines plus tard dans l'hypothèse – plausible – où une suspension à effet rétroactif lui aurait été infligée. Mais la question a donc été réglée par une Coréenne surgie de nulle part, dans les fils de laquelle la Française s'est empêtrée. « J'ai manqué de fraîcheur psychologique, mon temps de réaction était trop lent, mon bras ne partait pas », estime-t-elle. Alors qu'elle redoutait des manifestations de désapprobation de la part de ses adversaires ou du public, Laura Flessel a pu concourir dans des conditions régulières. « Ça a été moins difficile que ce que je craignais, reconnaît-elle. J'ai reçu beaucoup de sourires et d'accolades ; des escrimeurs étrangers m'ont dit qu'ils avaient confiance en moi (...). Maintenant, il faut trouver une solution pour que mon nom soit lavé. Quelque part, il est passé de l'autre côté de la barrière, et c'est humiliant. »

La journée de dimanche s'est terminée sur une note plutôt agréable pour l'escrime française, sérieusement chahutée depuis deux jours : Julien Pillet lui a apporté une première médaille mondiale, en se hissant en finale à l'épreuve de sabre. Mais, comme une année plus tôt, lors des championnats du monde de Nîmes, ce Strasbourgeois de 24 ans s'est incliné devant Stanislav Pozdniakov (15-12), considéré aujourd'hui comme le meilleur escrimeur du monde. A 28 ans, le sabreur russe enlève son troisième titre mondial en individuel, lui qui a été champion olympique en individuel en 1996 et par équipes en 2000 et a remporté 27 tournois de Coupe du monde.

Pourtant, Julien Pillet, bien plus présent que lors de sa finale ratée de Nîmes, ne décolerait pas : « Ça fait beaucoup de médailles d'argent », lançait-il le visage fermé. Vice-champion du monde juniors il y a sept ans, vice-champion d'Europe et du monde en 2001 (battu les deux fois par Stanislav Pozdniakov), il désespère d'obtenir un premier titre individuel. L'entraîneur national, Christian Peeters, se montrait beaucoup plus satisfait que son élève : « Il a beaucoup mieux géré que l'an dernier. Il a progressé en expérience, en mental et a appris la patience. Face à Pozdniakov, il a été à deux doigts de trouver la solution. Nous ne sommes pas loin de toucher au but. »

Le sabre féminin presque olympique

Le congrès extraordinaire de la Fédération internationale d'escrime (FIE), réuni samedi 17 août à Lisbonne, s'est prononcé, par 59 voix pour, 23 contre et deux abstentions, en faveur de l'entrée d'une épreuve individuelle de sabre féminin aux Jeux olympiques d'Athènes, en 2004. En contrepartie, l'épreuve de fleuret féminin par équipes est retirée du programme olympique. Cette décision doit encore être entérinée par la commission exécutive du Comité international olympique (CIO), qui l'examinera le 28 août à Lausanne. « Pour les Jeux de 2008, nous réétudierons la situation avec le CIO », a déclaré René Roch, le président de la FIE, qui ne cache pas qu'il est favorable à l'instauration d'épreuves par équipes mixtes dans chaque arme. Une épreuve de démonstration par équipes mixtes de sabre sera disputée, vendredi 23 août, en clôture des championnats du monde de Lisbonne. La polémique sur l'introduction du sabre féminin aux Jeux dure depuis plus d'un an.

Dominique Poux, médecin des équipes de France d'escrime « Notre kiné a fait confiance à son pharmacien »

En tant que médecin des équipes de France, estimez-vous que David Soulier, le kinésithérapeute qui a donné des pastilles de Coramine glucose à Laura Flessel est allé au-delà de ses compétences ?

Tout kinésithérapeute emmène dans sa trousse pour les compétitions de l'élastoplaste, des bandes, des pansements, de l'alcool, des désinfectants et de nombreux produits. Parmi ces produits, il y a des pastilles de sucre, car le kiné participe au suivi des athlètes. Il faut les « resucrer » régulièrement, pour éviter l'hypoglycémie. Il est bien évident que le kiné n'est pas habilité à délivrer des médicaments. Mais il ne s'agit pas là d'un traitement médicamenteux prescrit par un médecin. On se trouve dans le cas d'un kiné en déplacement avec une équipe d'athlètes de haut niveau et qui gère l'hydratation et l'alimentation de ses athlètes. Si vous vous promenez le long de la Seine, que vous voyez

quelqu'un se noyer et que vous sautez pour le sauver, vous ne vous demandez pas si vous avez votre brevet de maître nageur-sauveteur : vous faites ce que vous pensez devoir faire en votre âme et conscience.

Mais comment un kinésithérapeute habitué à encadrer des athlètes peut-il être amené à distribuer un produit considéré comme dopant sans prendre quelques précautions élémentaires ?

Jusqu'à récemment, nous utilisions du dextrose pour resucrer les athlètes. Mais cette variété de sucre n'est plus fabriquée. Le kiné en question, quand il a eu épuisé ses stocks de dextrose, est allé voir son pharmacien et lui a demandé un produit équivalent. Le pharmacien a proposé de la Coramine glucose en assurant qu'il s'agissait d'un produit sans danger. Tout médecin en possède dans son cabinet. Il en utilise notamment quand un patient fait un petit malaise après une piqûre. L'erreur

de notre kiné a été de faire confiance à son pharmacien et de ne pas avoir consulté la notice du produit ou la liste des produits interdits ou encore de m'appeler. Mais il n'a jamais eu l'intention de doper Laura Flessel.

Depuis quand intervenait-il auprès des équipes de France ?

Environ trois ans. C'est un garçon sérieux, très bien accepté par les tireurs – il avait été lui-même vice-champion du monde juniors de fleuret. Il m'a lui-même proposé sa démission et j'ai été obligé de l'accepter : cette bourde est trop lourde de conséquences. On ne peut pas le laisser encadrer des athlètes qui ont forcément perdu confiance en lui.

Est-il fréquent qu'un kinésithérapeute soit le seul représentant de l'équipe médicale auprès des athlètes, comme ce fut le cas lors du tournoi de Marbella, où Laura Flessel a été contrôlée ?

L'équipe médicale de la Fédération française d'escrime est compo-

sée de trois médecins et sept kinésithérapeutes. Je suis le seul salarié, les autres sont vacataires. Nous devons suivre six armes et trois catégories d'âges, soit dix-huit équipes de France qui participent toute l'année à des tournois, à des championnats d'Europe et du monde. C'est beaucoup de travail. Le budget de la fédération est limité et, quitte à payer un billet d'avion supplémentaire, autant que ce soit pour un jeune athlète. Les médecins ne viennent donc que pour les compétitions les plus importantes. Et nous n'envoyons un kiné que si le déplacement se fait dans un pays où l'on n'est pas sûr de trouver de bonnes structures de soins, si un athlète de retour de blessure est du voyage ou s'il s'agit d'un déplacement de longue durée ou d'une échéance particulièrement importante. C'était le cas du tournoi de Marbella, qui était sélectif pour les championnats du monde.

Propos recueillis par G. v. K.

Gilles van Kote

La Nouvelle-Zélande enlève le Tri Nations pour la première fois en quatre ans

Rugby • L'Afrique du Sud a remporté sa première victoire de l'année face à l'Australie (33-31)

SYDNEY
De notre correspondant
Le miracle, cette fois-ci, ne s'est pas produit. L'équipe d'Australie de rugby a bien failli, samedi 17 août, remporter une nouvelle victoire à l'arraché contre l'Afrique du Sud, après avoir été largement menée (26-9) au début de la seconde mi-temps, mais les Springboks sont parvenus à marquer un essai transformé dans les arrêts de jeu qui leur a permis de conclure une victoire méritée (33-31). En concédant cette défaite, les Wallabies ont perdu la Coupe Mandela, et échoué dans leur tentative de remporter pour une troisième année d'affilée le Tri Nations, la compétition qui oppose les équipes sud-africaine, australienne et néo-zélandaise. Les All Blacks sont arrivés cette année en tête de ce tour-

noi devant leurs rivaux australiens, les Sud-Africains ayant failli pour la première fois concéder quatre défaites en quatre matches.

MISSION PRESQUE IMPOSSIBLE

La mission semblait impossible, mais les Australiens ont toujours aimé ce genre de défi. Pour finir en tête du Tri Nations, les Wallabies devaient remporter, sur la pelouse de l'Ellis-Park, à Johannesburg, une victoire avec au moins 26 points d'avance et marquer un minimum de quatre essais. Leur passé ne plaidait pas en leur faveur. Leurs six précédents voyages en Afrique du Sud s'étaient soldés par cinq défaites. La plus cuisante correction de leur histoire (61-22) leur a été infligée à Durban, en 1997. Leur plus récent succès à Johannesburg remontait, lui,

à 1963. Près de quarante ans de disette.

Après avoir concédé quatre essais en sept minutes, ce qui a ruiné leur avantage glané après vingt minutes de jeu (9-0), les champions du monde en titre ont échappé de peu à une correction sévère. La rentrée, en seconde mi-temps, de Matt Rogers, s'est soldée, comme lors du précédent match, samedi 3 août, contre les All Blacks, à Sydney, par un essai de cet ancien joueur de rugby à XIII. Deux autres essais marqués par Toutai Kefu et Brendan Cannon ont permis aux Wallabies de reprendre l'avantage, qu'ils ont reperdu dans les arrêts de jeu, en laissant passer l'arrière remplaçant Werner Greeff derrière leur ligne d'en-but. « On aurait dû gagner ce match, regrette l'entraîneur australien, Eddie

Jones. Je suis déçu. Nous avons raté quelques premiers placages. Nous devons retravailler ce domaine. »

QUESTIONS DE SÉCURITÉ

La baisse de forme actuelle des « Aussies » coïncide avec une montée en puissance des Néo-Zélandais. Depuis l'arrivée, en octobre, de John Mitchell, leur nouveau coach, qui s'est notamment distingué en écartant Jonah Lomu de sa sélection, les All Blacks ont connu une seule défaite en onze matches : elle a été concédée face aux Wallabies, dans les arrêts de jeu (16-14). L'amélioration du jeu néo-zélandais est de bon augure pour la prochaine Coupe du monde, qui se tiendra en Australie en octobre 2003.

Un des premiers dossiers auxquels les organisateurs vont devoir

s'atteler concerne la sécurité des joueurs durant les matches. Dans le stade olympique de Sydney, le 3 août, deux spectateurs ont gambadé nus comme des vers sur la pelouse pendant plusieurs minutes avec le logo d'un des principaux sponsors des Wallabies peint sur le corps. Le patron de la société avait promis de payer les éventuelles amendes que pourraient recevoir ces « streakers ». La semaine suivante s'est produite à Durban « le moment le plus horrible de l'histoire du rugby sud-africain », selon le quotidien Cape Argus. Un supporteur de 43 ans, Pieter van Zyl, est parvenu, malgré la surveillance des 419 membres de la sécurité du stade, à traverser la pelouse pour blesser l'arbitre irlandais David McHugh. Samedi 17 août, à Johannesburg, les Aus-

traliens ont été visés par des bouteilles en verre lancées par des supporteurs sud-africains. « Il est honteux que des bouteilles de bière puissent être acceptées dans un stade lorsque le public ne peut à l'évidence pas se contrôler », s'est emporté Eddie Jones. « Nous ne devrions pas avoir à nous inquiéter pour notre sécurité lorsque nous sommes sur le terrain », a renchéri le capitaine australien, George Gregan. « Plus ce sport devient riche, plus la foule se comporte mal, regrette le quotidien The Australian. Les sportifs respectent de moins en moins les règles, les traditions et les officiels. Les spectateurs les regardent et les imitent. » Une évolution inquiétante à quatorze mois de la prochaine Coupe du monde.

Frédéric Therin

AUJOURD'HUI

Orages parfois violents

MARDI 20 AOÛT

Lever du soleil à Paris : 6 h 51

Coucher du soleil à Paris : 20 h 56

Une perturbation active circule sur le pays d'ouest en est. Elle donnera des précipitations marquées et des orages parfois violents. Les températures seront en forte baisse sur une grande moitié ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Sur les pays de Loire et la Basse-Normandie, des pluies parfois orageuses se produiront le matin. En Bretagne les passages nuageux seront entrecoupés de timides éclaircies. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le temps sera médiocre avec un ciel couvert accompagné de pluies orageuses marquées. Les températures seront en forte baisse, comprises entre 18 et 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. En début de journée, nuages et éclaircies se partageront le ciel. À la mi-journée, des orages parfois violents se déclencheront. Les températures atteindront 25 à 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur ces régions le ciel sera chargé et des pluies parfois orageuses se produiront.

L'après-midi quelques rayons de soleil perceront la couche nuageuse sur les Charentes et les côtes de l'Aquitaine. Les températures ne dépasseront pas 22 ou 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin et l'Auvergne, le ciel se couvrira rapidement et des orages parfois violents éclateront. Sur Rhône-Alpes la matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi les nuages seront plus nombreux et quelques orages se déclencheront. Les températures atteindront 21 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Malgré quelques nuages bas près du golfe du Lion la matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi, quelques nuages élevés circuleront et des averse orageuses ponctuelles ne sont pas à exclure. Les températures seront comprises entre 27 et 31 degrés.

20 AOÛT 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	20/32 S	
Ajaccio	17/28 S	
Biarritz	18/20 P	
Bordeaux	17/22 P	
Bourges	17/21 P	
Brest	12/18 N	
Caen	14/17 P	
Cherbourg	13/19 N	
Clermont-F.	16/24 P	
Dijon	18/28 N	
Grenoble	19/30 S	
Lille	16/22 P	
Limoges	17/19 P	
Lyon	18/29 N	
Marseille	19/29 S	
Nancy	17/29 N	
Nantes	14/20 N	
Nice	20/27 S	
Paris	18/20 P	
Pau	16/20 P	
Perpignan	18/28 S	
Rennes	13/20 N	
St-Etienne	16/29 P	
Strasbourg	19/29 N	
Toulouse	18/22 P	
Tours	16/20 P	

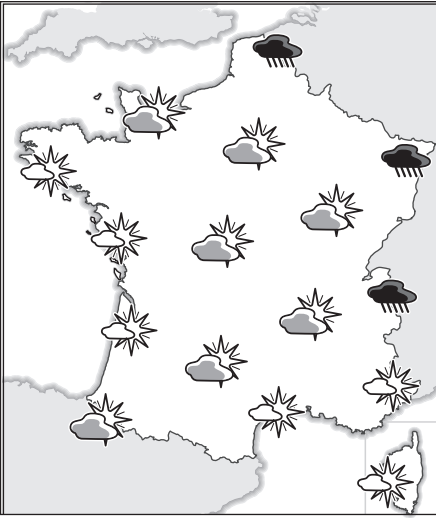
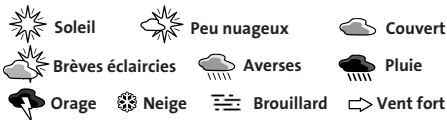
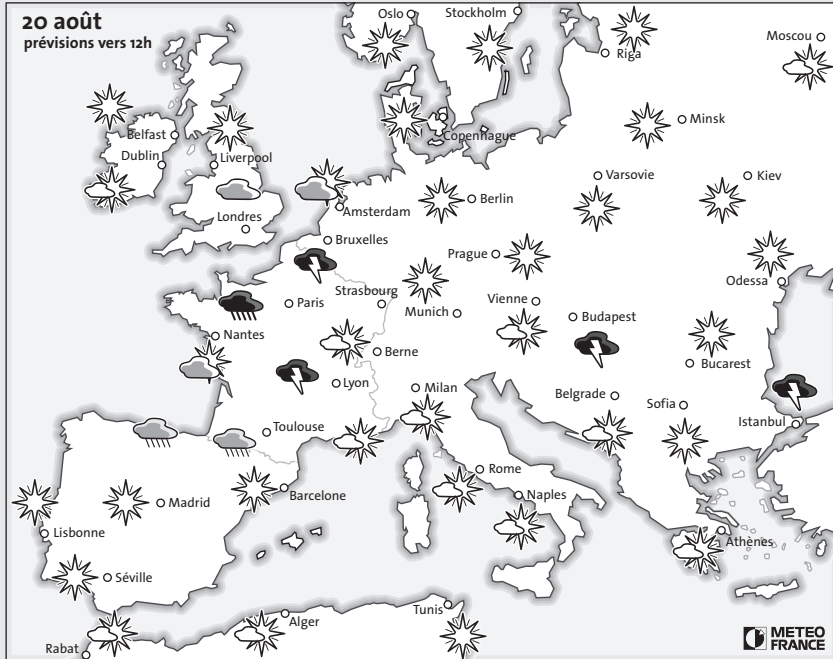
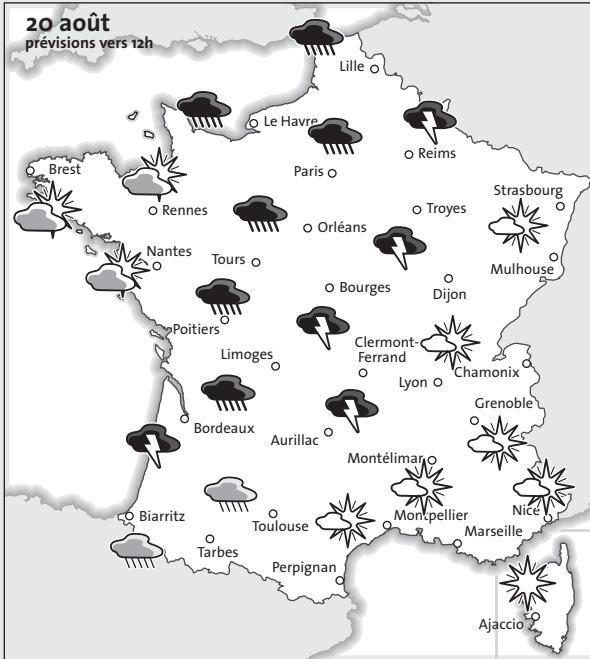
AMÉRIQUES		
Brasilia	14/27 S	
Buenos Aires	8/14 S	
Caracas	26/31 P	
Chicago	15/27 S	
Lima	16/19 S	
Los Angeles	15/20 S	
Mexico	13/24 S	
Montréal	15/25 S	
New York	20/26 P	
San Francisco	14/22 S	
Santiago Ch.	-4/12 S	
Toronto	17/26 S	
Washington DC	23/26 P	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/32 S	
Fort-de-Fr.	25/30 P	
Nouméa	18/23 S	
Papeete	23/29 S	
Pointe-à-P.	24/32 P	
St Denis Réu.	20/25 P	

AFRIQUE		
Alger	21/30 S	
Dakar	26/29 P	
Kinshasa	22/28 P	
Le Caire	25/33 S	
Nairobi	13/24 S	
Pretoria	5/23 S	
Rabat	19/24 N	
Tunis	21/32 S	

EUROPE		
Amsterdam	17/22 N	
Athènes	23/29 S	
Barcelone	20/27 S	
Belfast	10/18 S	
Belgrade	16/24 S	
Berlin	17/28 S	
Berne	14/28 N	
Bruxelles	16/23 N	
Bucarest	16/26 S	
Budapest	16/25 P	
Copenhague	19/24 S	
Dublin	10/19 S	
Frankfort	17/31 N	
Genève	16/28 N	
Helsinki	13/25 S	
Istanbul	22/24 P	
Kiev	11/24 S	
Lisbonne	16/27 S	
Liverpool	13/20 S	
Londres	13/22 C	
Luxembourg	18/28 N	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	27/30 P	
Beyrouth	25/30 S	
Bombay	27/29 P	
Djakarta	23/31 S	
Dubaï	30/37 S	
Hanoï	24/34 S	
Hongkong	27/28 P	
Jérusalem	18/29 S	
New Delhi	27/33 P	
Pékin	20/29 C	
Séoul	20/28 S	
Singapour	27/32 P	
Sydney	9/18 S	
Tokyo	22/29 P	



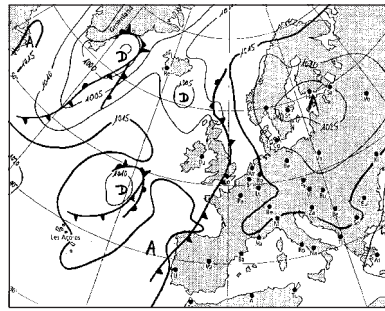
PRÉVISIONS POUR LE 21 AOÛT

Tarif Couple. Paris/Toulouse 41 € ttc.

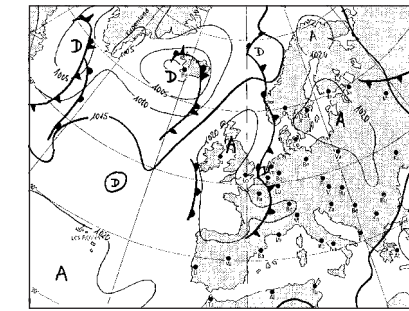
AIR FRANCE

Tarif aller simple valable en France métropolitaine, soumis à conditions.

Mercredi 21 août
Sur l'extrême nord et la façade est du pays, quelques pluies orageuses se produiront. Sur les autres régions, les passages nuageux seront entrecoupés de quelques éclaircies. Des averse ne sont pas à exclure. Les températures seront fraîches pour la saison.



SITUATION LE 19 AOÛT À 0 HEURE TU



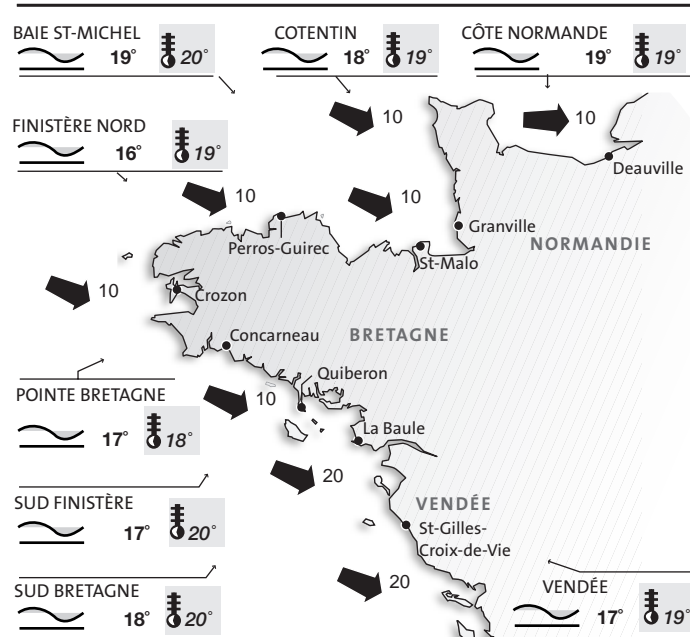
PRÉVISIONS POUR LE 21 AOÛT À 0 HEURE TU

Sur les plages

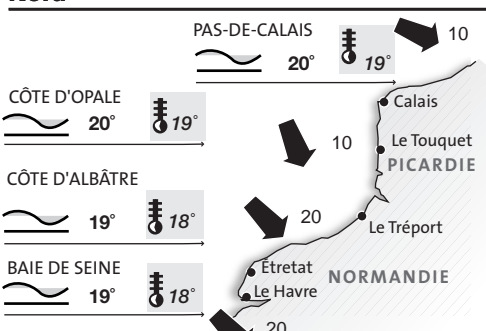
Le 20 août vers 12 heures

Temps maussade et pluvieux sur les côtes de la Manche et en Atlantique. Le soleil est plus généreux en Méditerranée.

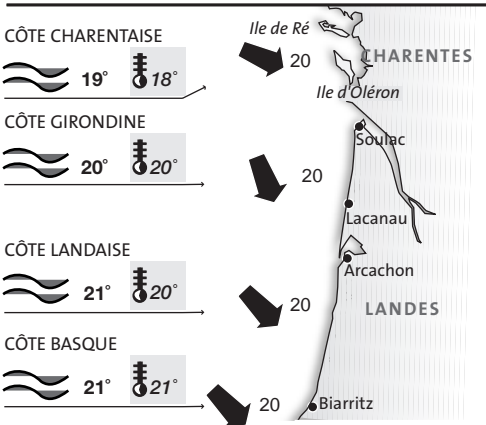
Ouest



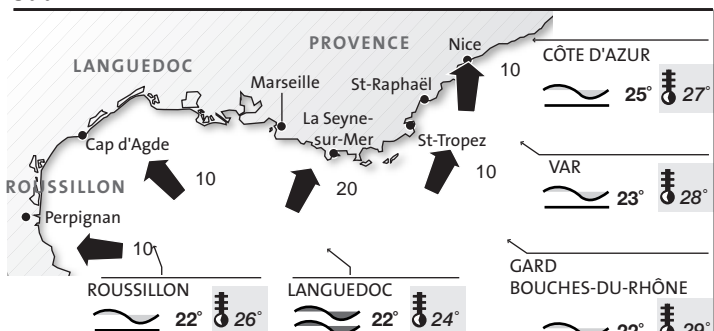
Nord



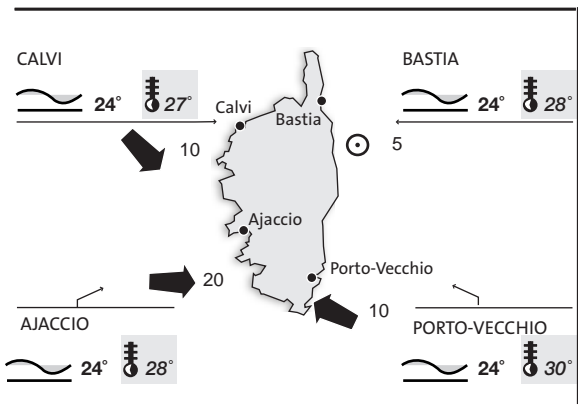
Sud-Ouest



Sud



Corse



TEMPÉRATURE DE L'AIR
18

DIRECTION ET VITESSE EN KM/HEURE
15

VENT CALME

MER
TEMPÉRATURE DE L'EAU
16

Calme/belle

Peu agitée

Agitée/forte

Très forte/grosse

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 197

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 287

Mystification

de. - 3. Grave chez les dames. Victime d'un règlement de comptes. - 4. Faible mesure. Relevé. - 5. Passer sous silence. Tête d'oignon. - 6. En ligne à vos pieds. A perdu toute son énergie. - 7. Réservée aux forts en thème. Ramassé par les ouvrières. - 8. Auxiliaire. Décoration murale. - 9. De fil en aiguille, il a bâti sa maison. Place. - 10. Dégager. Déplacement dans les airs. - 11. Maître. Prend de la hauteur. - 12. Contraire à la raison.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 196

Horizontalement

I. Hélicon. Bras. - II. Elaboré. Lire. - III. Muret. Flétan. - IV. Isère. La. Est. - V. Serpent. Aï. - VI. TV. Siestes. - VII. Ier. Es. Exilé. - VIII. Classé. Radin. - IX. Hure. Tannant. - X. Emet. Anesses.

Verticalement

1. Hémistiche. - 2. Elus. Velum. - 3. Lares. Rare. - 4. Ibères. Set. - 5. Coteries. - 6. Or. Peseta. - 7. Nêfles. An. - 8. Lanterne. - 9. Blé. Texans. - 10. Rite. Sidas. - 11. Arasa. Line. - 12. Sentiments.

LES EXTRATERRESTRES n'ont pas laissé grand-chose de leur passage sur Terre, hormis une opération sur les entiers : la mystification. Ils l'ont nommée *. Ainsi, mystifier a par b c'est obtenir un résultat noté a^b . Les règles en sont d'autant plus compliquées qu'on n'obtient pas forcément la même chose lorsqu'on mystifie b par a et a par b. Après une enquête archéologique poussée, nous avons percé trois des mystères de la mystification. Nous sommes heureux de vous en faire part :

- Si on mystifie 0 par a, cela donne l'entier qui suit a.
- Mystifier a par 0, c'est comme mystifier (a - 1) par 1.
- Pour mystifier (a + 1) par (b + 1), on commence par mystifier (a + 1) par b ; puis a par le résultat. Quel est le résultat de la mystification de 3 par 3 ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 27 août.

Solution du jeu n° 286 paru dans *Le Monde* du 13 août.

Les sachets contiennent tous le même nombre de caramels. En ôtant n'importe quel sachet, il reste un nombre pair de caramels. C'est que tous les sachets contiennent un nombre de caramels de même parité. - Si c'est un nombre pair, on divise virtuellement par deux le nombre de caramels de chaque sachet. - Si c'est un nombre impair, toujours virtuellement, on enlève un caramel à chaque sachet et on divise son nombre de caramels restants par deux. On constate alors que les sachets

« virtuels » ont la même propriété que les sachets de départ : quel que soit le sachet ôté, on peut répartir les autres en deux groupes égaux de sept sachets.

On peut donc recommencer. Or la suite des contenus d'un même sachet, à l'issue des opérations virtuelles successives, atteint toujours la valeur 1 et prend ensuite perpétuellement la valeur 0. Pour que la parité de tous les sachets reste constante, il est nécessaire qu'ils atteignent tous le contenu 0 en même temps, donc qu'ils aient eu le même nombre de caramels au départ.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA

Tous les mercredis datés jeudis

TARIFS 2002

PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 93 € / 610,04 F TTC
- 4 Parutions : 132 € / 865,86 F TTC
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 80 € / 524,77 F TTC
- 4 Parutions : 112 € / 734,67 F TTC
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

HORIZONTALLEMENT

I. Légères et lointaines en apparence. Part de gâteau. - II. Beaux bouquets sur la table. Populaire à Londres. - III. Fixés par la tradition. Rigoureuse. - IV. Précieux pour un Espagnol. Sur le talus. Pour un homme. - V. Dans les habitudes. Hermès criait bien plus fort que lui. - VI. Son poste est important pour la manœuvre. Possessif. - VII. Essaie de faire

aussi bien en suivant. Au cœur du succès. Fait tache au soleil. - VIII. Prend en mains. Travaillait dans les fonds. - IX. Au cou des hommes de la City. Risque d'exploser. - X. Préposition. Portées par les belles et les hiboux.

VERTICALEMENT

1. Remplace les choux en cas de difficultés. - 2. Aux pieds de Cendrillon. Baisée dans le beau mon-

Chaque jeudi avec

DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

De Broadway à Harlem en passant par Central Park, la vivacité de la scène new-yorkaise résiste brillamment aux chaleurs estivales. Au World Famous Apollo Theatre, « Harlem Song » triomphe, pendant que « The Goat » confirme l'étonnante longévité d'Edward Albee

Flânerie théâtrale à Manhattan

NEW YORK

de notre envoyé spécial

A New York, lorsque le thermomètre frôle les 100 °F à l'ombre (40 °C), un seul refuge : le théâtre. L'intense relance aotûienne de Broadway fondrait sans climatisation. Dans une année théâtrale traditionnellement conclue en mai ou juin par les Tony Awards (modèle américain de nos Molières), les mois d'été permettent d'engager en tête la course pour la saison suivante.

Seules les œuvres présentées à Broadway peuvent prétendre aux prix. L'appartenance à Broadway ne tient pas seulement à une aire géographique - celle du Theatre District (quartier des théâtres) -, mais aussi au nombre de places offertes. Au-dessous de cinq cents fauteuils, les salles sont reléguées dans le off. Une quarantaine d'enseignes, dont plus des deux tiers ne programment que des comédies musicales, font Broadway. Les autres se contentent de faire du théâtre - ou de la comédie musicale. Avec un transfert à Broadway en ligne de mire.

Cet été, tandis que le Roundabout lançait une nouvelle version de *Boys from Syracuse*, New York ne parlait que du succès de *Hairspray* (au Neil Simon Theatre), une adaptation du film de John Waters, qui permet à l'acteur et dramaturge Har-

vey Fierstein de prendre les ronds du travesti Divine au prix de 2,5 kilos d'accessoires. Bien avant la première, qui a eu lieu le 15 août, les prévenues, le bouche à oreille, la publicité et les avant-papiers avaient suscité une telle pression qu'il s'était vendu pour 6 millions de dollars de billets à 60 et 95 dollars l'unité - le nombre de spectateurs n'est pas communiqué. Signe supplémentaire du comportement « grégair » des New-Yorkais, regretté par George C. Wolfe, directeur du Public Theatre, le site officiel des Tony Awards cite déjà *Hairspray* comme prétendant au titre pour mai 2003 !

Quelle que soit la saison, les comédies musicales ne font le plein qu'avec les touristes. Pour l'authentique New-Yorkais, le terme peut englober les voisins du New Jersey ou du Connecticut venus passer une soirée en ville. Les touristes délaissent le théâtre après le Labor Day, le premier week-end de septembre, qui correspond à une fin de cycle : ce seront alors les ultimes soirées de deux comédies cramponnées à l'affiche depuis des années : *The Tale of the Allergist's Wife* et *The Full Monty* (d'après le film homonyme).

Mais les touristes changent. Ces derniers temps, ils ont découvert une nouvelle ville dans la ville : Harlem. En matière de fréquentation théâtrale, le quartier noir se serait

hissé au second rang de la fréquentation, juste derrière Times Square. Racheté par la Ville et rebaptisé, afin que nul ne l'ignore, World Famous Apollo Theatre, l'historique Apollo ne pouvait pas ne pas faire signe aux 1,3 million de nouveaux passants en leur proposant un show : *Harlem Song*.

Les comédies musicales ne font le plein qu'avec les touristes.

Pour le New-Yorkais, le terme peut englober les voisins du New Jersey ou du Connecticut

Le metteur en scène, George C. Wolfe, a choisi de s'adresser d'abord aux habitants. En les écoutant, sur deux grands écrans baladeurs, raconter leur vie, celle de leurs parents et grands-parents, depuis le temps où l'orchestre de Jimmy Lunceford lançait ses : *Well all right then !* avant que le Duke ne célèbre le *A Train*. Les numéros



« Harlem Song », de George C. Wolfe, joué au mythique Apollo Theatre, célèbre l'histoire de la communauté noire.

dansés-chantés ponctuent les étapes d'une histoire brutale, documentée sobrement, gravement, sans concession pour ses acteurs. Et la communauté est là, vieilles dames en broderies et petits-enfants en baskets du dimanche. En une vingtaine de tableaux, *Harlem Song* suscite une ferveur réelle, des cris du cœur partagés entre salle et scène, comme s'ils retrouvaient ensemble la continuité d'un récit brisé.

Personnage clé de la scène new-yorkaise, George C. Wolfe est aussi à l'origine du Festival Shakespeare qui se déroule, chaque été, en plein air, au Theatre Delacorte, dans Central Park. Places gratuites et d'autant plus courues qu'il y a des stars sur scène. L'an dernier, Shakespeare s'appelait Tchekhov, et le directeur avait su convaincre Meryl Streep de jouer dans *La Mouette*. Cette année, la distribution de *Twelfth Night (La Nuit des rois)* compte dans ses rangs Jimmy Smits, vétéran de la série télévisée *New York Police District*, et Julia Stiles, jeune vedette hollywoodienne.

Le Belvedere Castle pointe sa

tour entre les arbres, dessinant une Illyrie en dur. Des libellules traversent l'air, devant les comtesses, tandis que les comédiens dégringolent en scène sur un toboggan de planches bleu fluo. Le metteur en scène Brian Kulick n'a guère creusé la troublante gémellité shakespearienne : il a mis les travestissements au service d'une cavalcade carnavalesque menée par des soiffards farceurs. Tout est bien qui finit bien.

Pour faire entrer le trouble sur Broadway, il faut être Edward Albee, qui y a logé sa chèvre, *The Goat*, dernière œuvre en date de l'auteur de *Qui a peur de Virginia Woolf?* Les autres doivent avoir rempli durablement des salles de plus en plus grandes dans le off avant de prétendre au carré d'or. C'est le cas de *Top Dog/Underdog* (joué au théâtre Ambassador), de Suzan Lori Parks, jeune dramaturge qui vient de recevoir le Pulitzer, et de *Metamorphoses* (au Circle in the Square), de Mary Zimmerman. Elle a adapté une dizaine de récits d'Ovide de bassin dans la scène. Avec un raffinement certain, elle envoie un

Neptune au format péplum former des tempêtes (serviettes éponge fournies au premier rang), un Apollo en analyse sur un matelas pneumatique, tandis que Midas, cravaté comme un véritable broker, fait tourner le rêve américain au cauchemar doré.

Il faut descendre loin de Broadway, dans une minuscule salle du off-off, le Flea Theatre, sur White Street, pour trouver, avec *The Guys*, un témoignage sur la plaie ouverte dans New York par l'attentat contre le World Trade Center. Une quarantaine de chaises alignées dans un couloir, deux acteurs et leurs partitions : celles d'un capitaine des pompiers irlandais et d'une journaliste qui tentent d'écrire l'éloge funèbre de huit guys disparus dans la tourmente. L'émotion et les larmes font place aux interrogations, à la révolte. De grands comédiens se succèdent dans cette chapelle ardente (le rôle de la journaliste a été créé par Sigourney Weaver), ils devraient tous se retrouver pour une ultime veillée, au soir du 11 septembre.

Jean-Louis Perrier

TROIS QUESTIONS À... GEORGE C. WOLFE

1 Vous avez écrit et mettez en scène Harlem Song, à l'Apollo Theatre. Quelle place occupe cette institution dans la communauté ?

Sa place est à l'échelle du monde. Il est le lieu où les talents les plus divers ont pu s'épanouir. Ella Fitzgerald s'est fait connaître en remportant l'*amateur night* à l'Apollo. L'endroit appelle le génie. Il a connu des temps difficiles avec le développement de la télévision. Même s'il a perdu de son lustre, l'Apollo s'est toujours maintenu. Maintenant que le quartier reprend de la vitalité, il suit le mouvement.

2 Quel a été votre fil directeur en écrivant Harlem Song ?

Je voulais monter un show, aussi intelligent que divertissant, qui célébrerait, en 90 minutes, les énergies, culturelles et politiques, qui ont conduit une communauté à édifier une culture américaine et mondiale. Je ne voulais pas me concentrer sur les grandes icônes noires, mais sur les gens de Harlem ; les Joe Louis, les Marcus Garvey, les Malcolm X étant comme des miroirs de leurs espoirs. Les témoins sont des gens de la rue. Aussi bien des intellectuels que des anonymes qui ont vécu l'histoi-

re de ces dernières décennies. Leurs récits introduisent chaque scène. Je leur ai posé des questions sur la renaissance de Harlem et sur la dépression, sur la difficile période des années 1960 et 1970, sur le jazz et la boxe. Assez pour nourrir un scénario. C'est l'une de ces personnes, un acteur, qui m'a dit : « *A Harlem, on peut voir le ciel.* » Cela a inspiré la chanson finale.

3 Où en est la réhabilitation de Harlem ?

De plus en plus de monde s'y installe. Et de plus en plus de monde est inquiet de voir Harlem s'embourgeoiser. Il y a même un magasin Disney. Ces magasins amènent de l'argent et des emplois, mais ils changent le caractère des lieux. L'architecture est exquise, les hôtels particuliers comptent parmi les plus beaux de New York : comment ne pas vouloir s'y installer ? Les nouveaux arrivants poussent les anciens à partir. Aussi longtemps qu'on pourra maintenir des proportions saines, la communauté gardera son intégrité historique, à condition qu'elle se sente concernée.

Propos recueillis par J.-L. P.

Quand une chèvre perturbe les lois du vaudeville

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Edward Albee est un miraculé comme l'Amérique le aime. Assez imposant pour occuper à lui seul un chapitre dans les histoires du théâtre, aux côtés d'Eugene O'Neill, Tennessee Williams, Arthur Miller, Sam Shepard et David Mamet ; disparaître une décennie, et resurgir plus vivant que jamais. A soixante-quatorze ans, l'auteur de *Delicate Balance* est installé dans un cycle haussier, inauguré avec *The Play with the Baby* (1997), qui lui vaut d'être reconnu sans détours par Broadway. Le quartier des théâtres a accueilli cette année ses deux dernières pièces : *The Occupant*, où Ann Bancroft était l'interprète de Louise Nevelson ; et, surtout, *The Goat, or Who is Sylvia?* (« La Chèvre, ou Qui est Sylvia ? »), son œuvre la plus forte depuis *Qui a peur de Virginia Woolf?*

Deux fauteuils et un canapé (Charles Eames) posent les termes d'un boulevard épaulé par une muraille de livres d'art. Peintures contemporaines et masques africains. Poteries de collection et photos de famille. A bord, un architecte célèbre, un Prix Pritzker, capable de vous dessiner une ville de 27 milliards de dollars d'un coup de crayon, et son épouse. Les cinquante ans du mari ont sonné. Il est hébété. Il appelle son humour au secours de sa mémoire. En vain. Elle : « *Quelque chose ne va pas mon chéri ?* » Lui : « *J'ai une maîtresse.* » Elle : « *Qui est-ce ?* » Lui : « *Tu ne la connais pas, elle s'appelle*



Un architecte trompe sa femme : un « triangle » classique, sauf quand la maîtresse est un animal...

Sylvia (silence)... *c'est une chèvre.* » Rire de l'épouse et des spectateurs, qu'interpelle le mari : « *Essayez d'être honnête et l'on se moque de vous.* »

UN JEU AVEC LE SEUIL DE TOLÉRANCE

Un minuscule accroc est apparu dans le schéma sans conséquence du vaudeville. Edward Albee va l'agrandir à petits coups secs, sonores, implacables, et mettre en lambeaux la bienséance ordinaire. L'incrédulité fait place à l'incompréhension puis à l'horreur, partagées aussi bien par le fils, homosexuel, que par l'ami de la famille obsédé par le bien de tous : « *Jésus-Christ ! Tu ne te rends pas compte que tu baisses une chèvre !* »

L'affaire est d'autant moins acceptable qu'elle n'a rien d'une rurale pratique de la bestialité. La rencontre avec Sylvia est plus qu'un coup de foudre, elle est une expérience de l'extase, une approche du divin. Mais l'homme n'est plus qu'un « animal » aux yeux de son épouse.

Sous une apparence d'autant plus candide qu'elle emprunte les traits convenus de la comédie de mœurs, Edward Albee joue avec ce qu'il est convenu d'appeler le seuil de tolérance de la société. Le mot le plus anodin donne à penser sans y toucher, mêlant l'air du temps aux mythologies antiques et ce que la tragédie en tire de pulsions et de sang nécessaires aussi bien à l'ordre social qu'au fonctionnement du théâtre. Les grimaces incessantes - à la Robin Williams - de Bill Pullman (l'architecte), relayées par les tics de son fils théâtral, ne font qu'ajouter au scandale en mimant le feuilletonesque télévisuel d'un après-midi ordinaire.

J.-L. P.

THE GOAT, OR WHO IS SYLVIA ?, d'Edward Albee. Mise en scène : David Esbjornson. Avec Bill Pullman, Mercedes Ruelh (remplacés à partir du 13 septembre par Bill Irwin et Sally Field), Stephen Rowe et Jeffrey Carlson.

GOLDEN THEATRE, 252 W 45th St. Tél. : 1-212-239-62-00. De 25 \$ à 75 \$. Durée : 1 h 40. Du mardi au samedi à 20 heures ; mercredi et samedi à 14 heures ; dimanche à 15 heures.

Révissez vos CLASSIQUES

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Requiem de Fauré

Requiem de Durufle

fauré - DURUFLE Requiem | **CHUNG**

LES ALLÉES DE LUMIÈRE. Loin des mémoires du farfadet, c'est un chef d'œuvre de réconciliation et d'humanité qui nous est offert. Sans le savoir, il nous parle de la mort car ce n'est qu'un cycle de la vie. Les larmes de Fauré accompagneront la mort, comme de nos jours les sciences et les techniques dans une lente introduction dans les vérités de notre monde. Quel est le rôle de l'homme ? Quelle est sa destinée ?

Musique : William Chung, opéra de Coc. à Paris. M. Bryan Terrell, Institut de la musique, et sa famille ont travaillé avec une intensité qui a permis de créer ce Requiem de Fauré, qui sera interprété au concert les 15 et 16 août à Paris et la nuit du 15 à 16 août à Paris.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "MUSIQUE MAESTRO"

EXPOSITION • Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel analyse les attitudes des ethnographes et des conservateurs de musée face à l'art « primitif ». Une leçon féroce, à la fois brillante et accablante

L'insatiable appétit de l'Occident civilisé pour les cultures sauvages

NEUCHÂTEL (Suisse)
de notre envoyé spécial

Neuchâtel côté lac : l'une des quatre parties de l'exposition nationale suisse nommée Expo.02 (*Le Monde* du 14 mai), son « artepilage », sa sphère immense en bois de charpente, ses faux roseaux fluorescents, ses pavillons métalliques colossaux en forme d'œuf ou de galet, et son sujet – style épreuve de philo du bac – « Nature et Artifice ». Tous les jours, la foule. Tous les soirs, son et lumière sur l'eau. C'est l'exposition-spectacle telle que l'industrie des loisirs la rêve aujourd'hui. On s'y distrait en feignant de s'y instruire.

Neuchâtel côté montagne : le Musée d'ethnographie tout en haut de la ville et l'exposition « Le Musée cannibale ». Une exposition-spectacle encore, mais d'un autre genre. Elle ne cherche pas à distraire, mais à susciter stupeur et embarras. Elle y réussit si bien qu'elle provoque euphorie et malaise. Euphorie parce que le parcours est admirablement conçu et qu'il finit en apothéose visuelle. Malaise parce qu'il fait cruellement le compte des lieux communs, complexes de supériorité et autres niaiseries touristiques qui caractérisent l'activité et la consommation muséales contemporaines. « Le Musée cannibale » est un chef-d'œuvre de satire autodestructrice.

C'est aussi – ou d'abord – le chef-d'œuvre de Jacques Hainard, directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Sous des airs de sexagénaire affable et exubérant, il dissimule un esprit analytique d'une rare virulence. Avant son dernier méfait, il a commis, en compagnie de son équipe d'anarchistes savants, « Marx 2000 », « Derrière les images », « L'art c'est l'art » et « La grande illusion ». Chaque fois un sujet défini, une thèse et sa démonstration en forme de mise en pièces.

Le sujet, cette année, tient en une question : comment les Occidentaux considèrent-ils les cultures qu'ils qualifient, de façon élogieuse ou péjorative, de populaires, primitives, archaïques ou premières ? Sont examinés les comportements et les modes de réflexion des anthropologues, des conservateurs et des collectionneurs. L'histoire commence avec les explorateurs du XVIII^e siècle et continue aujourd'hui.



Dans les musées des « civilisés », l'autre est moins un être humain qu'un objet à mesurer, décrire, voire autopsier.

On a compris le titre : le musée est cannibale car ceux qui le font ou qui le visitent se nourrissent de la substance d'autres hommes. L'ethnographie est la forme subtile de l'anthropophagie. Le « civilisé » – nous – y dévore le « sauvage » – les autres. Il suffit d'inverser la fable habituelle – le nègre mangeant le malheureux missionnaire égaré.

VIOLENCE DE L'ETHNOLOGUE

Chaque salle est un chapitre. La première met en scène dans des vitrines le principe du classement, selon lequel celui qui sait réduit son objet à des types et à des catégories : une race, un rite, une couleur de peau. La deuxième, faite d'images et de citations projetées, rappelle les discours et les attitudes des premiers ethnologues, leur paternalisme, leur prise de possession de « leurs » indigènes – l'idéologie colonialiste en somme. Photos et textes défilent, et l'on reste saisi devant tant d'impudeur, tant de mépris, tant de dureté : l'autre est moins un être humain qu'un objet à mesurer, à décrire et, éventuellement, à autopsier.

Toute l'exposition est de cette trempe. La violence y est impeccablement révélée. Parfois de manière très simple : en transportant dans une salle une partie des réserves du musée, pour rendre sensible le processus de réification, au terme duquel il ne reste plus que des objets – d'art ou pas, n'importe – accumulés et étiquetés : gigantesque opération de mise en ordre de la morgue universelle. Tant de fétiches dans un casier, tant de tessons dans un sac plastique, tant d'instruments dans une armoire. Le monde serait-il fait pour finir ainsi rangé ?

Un développement particulier est réservé au traitement de l'art africain aujourd'hui. La satire est alors cruelle, désignant ses victimes, des conservateurs tels Harald Szeeman et Jean-Hubert Martin, des institutions françaises et suisses. Elle prend la forme de recettes de cuisine – cannibale évidemment. Ainsi Szeeman, dont la cuisine a pour ingrédients « au moins deux objets entretenant un rapport abscons dans la tête du concepteur » et pour accompagnement « une citation de Marcel Duchamp, les cols roulés, les cravates arty ».

Reste le morceau de bravoure de l'exposition, une salle de banquet, avec tables, chaises et plats préparés sous de vastes cloches de Plexiglas. Elle s'orne d'images anciennes d'anthropophagie. Elle bruit du vacarme enregistré d'une vraie brasserie.

Tout cela ne serait qu'artifices brillamment employés si le menu de chaque table ne méritait un long examen. Chacun illustre un type de rapport au supposé primitif, du complotissant à l'effrayé, du pittoresque au chic esthétisant. Les accessoires, les pièces de collection, les éléments décoratifs ont été choisis de façon à montrer la cohérence et l'insuffisance de chacun de ces modes de perception. Le procédé est terrible. Il ne laisse espérer aucune solution pour échapper au cannibalisme culturel.

Philippe Dagen

LE MUSÉE CANNIBALE, Musée d'ethnographie, 4, rue Saint-Nicolas, Neuchâtel (Suisse). Tél. : 00-41-32-718-19-60. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures. Entrée gratuite jusqu'au 20 octobre, puis 7 FS. Jusqu'au 2 mars 2003.

MUSIQUE • Une création au Festival de Lucerne jugée selon la technique des chaises musicales

Le cap de la dixième ou la symphonie « inutile » de Hans Werner Henze

LUCERNE (Suisse)
de notre envoyé spécial

La sensible (mais relative) désertion par le public lucernois des programmes où figure de la musique contemporaine a du bon : à la faveur de fauteuils laissés vacants ici ou là, elle permet au curieux de tester divers points de vue acoustiques du Centre culturel et des congrès de Lucerne où se déroule la majeure partie des concerts du Festival. Ce qui nous avait été impossible il y a deux ans, lors des programmes symphoniques auxquels nous avions assisté, dans cette salle construite par Jean Nouvel et réglée par l'acousticien Russell Johnson (*Le Monde* du 11 septembre 2000).

Placé au premier rang de la galerie de côté droit, au rez-de-chaussée, nous avions, lors du premier concert du Met Orchestra, avec Alfred Brendel (*Le Monde* daté 18-19 août), une bonne perspective auditive pour les œuvres symphoniques, mais on constatait une prédominance du piano au détriment des bois dans le *Concerto K. 491* de Mozart. Cependant, entendu du troisième balcon gauche, le son du Met Orchestra prenait une ampleur formidable.

COMPOSITION À LA TRUELLE

Enfin, lors du concert de Simon Rattle, un siège libre repéré à l'arrière du deuxième balcon gauche nous a donné la plus belle perspective sonore, dans *Une vie de héros* de Strauss – une musique rutilante il est vrai – tandis que du deuxième rang de la galerie du rez-de-chaussée droit, la *Dixième Symphonie* de Hans Werner Henze manquait d'harmoniques, le son semblant plafonner quelque peu.

Ecrin blanc (Nouvel le voulait noir), la salle, étroite et haute, donne toujours une incroyable impression d'intimité malgré sa jauge importante (1 840 places), et la musique de chambre doit y sonner parfaitement, à en juger par les interventions lumineuses du premier violon solo du City of Birmingham Symphony Orchestra (CBSO), se détachant parfaitement des accompagnements de l'harmonie dans *Une vie de héros*. Dans la scène du « Champ de bataille du héros », cette acoustique ne sature pas les fortissimos et laisse percevoir les détails de l'orchestration dense de Strauss. La salle ne fait pas de cadeau non plus : les relatives faiblesses du CBSO se perçoivent clairement et même crûment en ce qui concerne le dernier

accord de la pièce, que l'intonation déficiente des bois dans l'aigu faisait sonner comme des fréquences mal ajustées...

Le CBSO demeure un bon orchestre, surtout lorsqu'il joue sous la direction de son ancien directeur musical, Simon Rattle, mais dans le contexte d'un festival comme celui de Lucerne, qui accueille les meilleures formations mondiales, sa réputation est replacée à son réel niveau. Sans crier cocorico ni tirer la couverture vers la France (mais plutôt pour éviter des comparaisons avec des Rolls Royce orchestrales du type Berlin ou Amsterdam), on dira, le plus objectivement possible, que l'Orchestre de Paris a mieux joué lors de son dernier concert de saison avec Christoph Eschenbach tout comme le Philharmonique de Radio-France aux Proms de Londres (*Le Monde* des 25 juin et 24 juillet).

L'intérêt présumé de ce concert était la création d'une symphonie de Hans Werner Henze, né en 1926. L'Allemand n'a pas hésité à dépasser le chiffre neuf, chiffre fatidique depuis que Beethoven s'est arrêté après sa *Neuvième Symphonie* (et quelques-uns après lui, dont Schubert, Bruckner et Mahler). Après une *Neuvième Symphonie* qui se payait le luxe de singer celle du Grand Sourd (*Le Monde* du 4 septembre 2000), la *Dixième* revient à des proportions plus sages, mais la musique en apparaît désespérément privée de force, d'inventivité, de vie. Un faux adagio pour cordes, aux harmonies « sales », un scherzo baguenaudant pour percussions à la rythmique vulgaire sont bordés par deux mouvements vains où la composition semble se contenter de remplir à la truelle un moule préétabli. De la musique vide déguisée en « grande musique ». Après l'« *Inachevée* », de Schubert, et l'« *Inextinguible* », de Carl Nielsen, la *Dixième* de Henze mériterait le sous-titre d'« Inutile ».

Renaud Machart

HANS WERNER HENZE : DIXIÈME SYMPHONIE (création mondiale)
RICHARD STRAUSS : EIN HELDENLEBEN OP. 40. Par le City of Birmingham Symphony Orchestra, Simon Rattle (direction). Salle de concert du centre culturel et des congrès, Lucerne, le 18 août. Festival de Lucerne, jusqu'au 15 septembre. Tél. : 00-41-41-226-44-80. De 21 à 186 €. www.lucernefestival.ch

L'EXPOSITION PHOTO DU JOUR



Documenta 11

La 11^e édition de la Documenta, panorama des nouvelles tendances de l'art contemporain, présente aussi quelques photographes. Parmi eux, Shirin Neshat, artiste d'origine iranienne, qui traite dans son travail la division de l'espace public et de l'espace privé dans les univers féminin et masculin. D'autres expositions de photographes sont à voir : William Eggleston, Candida Höfer, Jeff Wall...

DOCUMENTA 11
Kassel (Allemagne)
Jusqu'au 15 septembre
Tél. : 49- (0)561-70-72-70.
www.documenta.de

THEATRE MOGADOR
DIRECTION ART. HANI KARABAS
jean marc GHANASSIA coproducteur, Jack-Henri SOUMBERE
PRODUCTION

Emilie Jolie
UNE COMEDIE MUSICALE DE PHILIPPE CHATEL

Mise en scène et Direction d'Orchestre : Philippe CHATEL
Choregraphes : Florence CLAVAZOULE - Décor et Costumes : Yves OLLIER et Bernard BOURDEU
Lumières : Alain FOISSON - Son : Olivier PEDRON - Vol de l'oiseau et effets spéciaux : Jean-Pierre BENOIT

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2002
Location Fnac : 0 892 692 392
Fnac, Carrefour, France Billet, Printemps Haussmann
Points vente habituels, www.mogador.net, www.fnac.com

fonds soutien
Mairie de Paris

Albert Marcœur, musicien franc-tireur

L'ex-nomade délirant des années 1970, musicien bricoleur et perfectionniste, poursuit ses expérimentations avec ses deux frères

A CÔTÉ de Montbard (Côte-d'Or), descende station La Bergerie. La bâtisse de pierre, de belle dimension, aux fondations profondes, a l'aspect extérieur d'une gare. Avec une enseigne lumineuse, une horloge réglementaire sur la façade, des barrières de passage à niveau aux rayures rouges et blanches qui entourent une terrasse. Dans un mauvais roman (de gare), un psy y verrait le rappel du père. M. Marcœur était cheminot. Les fils, Albert, l'aîné, Gérard et Claude, sont devenus musiciens. Ce décor leur plaît, rien d'autre.

Il y a une dizaine d'années, les trois frères ont installé ici, au nord-ouest de leur ville natale, Dijon, leur structure de travail. Tout à domicile pour répéter, enregistrer, de la place pour recevoir du monde autour d'une grande table. « C'est une maison à tout faire, explique Albert Marcœur, de passage sur les îles du Frioul, au large de Marseille. Donc aussi pour avoir le luxe de laisser passer le temps. Dans mon travail de musicien, je peux rester des semaines sur une mesure, un mot, pour qu'il soit bien prononcé musicalement. J'essaie de ne rien laisser passer parce que je sais que je le regretterai plus tard. » Paradoxe pour un instrumentiste, compositeur, arrangeur et chanteur dont l'univers, depuis trente ans, est souvent présenté comme un bricolage artisanal et expérimental de bouts de rock, de jazz, de bruits de la ville ou de la nature pour créer des chansons tendres et fantasques. Comme si la simplicité, l'apparence de non-virtuosité n'était pas le plus délicat des ouvrages.

Albert Marcœur est un musicien solide, complet. Il étudie la clarinette, la théorie et l'écriture au conservatoire, se met aux saxophones, à la batterie, au piano, toujours dans l'envie d'un apprentissage bien mené. Pas de dilettantisme chez lui. « Tant qu'à faire les choses, autant les faire bien. Et même mieux. Ma discographie compte moins d'une dizaine d'albums, on me voit peu sur scène parce que je suis exigeant sur le son, les éclairages, l'aspect spectacle d'un concert. Mais je n'ai pas à rougir en regardant en arrière. »

Lorsque Albert Marcœur commence à faire parler de lui, vers 1972, la scène française est en plein chambardement. La période est à la recherche, aux rencontres entre pratiques musicales. Les jazzmen font du rock (Triangle, Magma, Zoo, Lard Free...) qui cite les héros du jazz (Martin Circus, avant de sombrer dans la variété), d'autres fricotent avec le psychédéisme (Gong, les mythiques Crium Delirium...) ou les musiques savantes (Catharsis, Alpes...). Le circuit des festivals est restreint, la plupart des salles sont de vagues gymnases, en dehors du réseau des maisons de la culture et des centres culturels.

BIOGRAPHIE

► **1947**
Naissance à Dijon.

► **1965-1967**
Concours et tournées...

► **1976**
« Album à colorier », deuxième disque chez Atlantic.

► **1993-1994**
Disque et tournée « Sports et percussions ».

► **2001**
Création d'un site Internet de diffusion.

« Durant sept ou huit ans, on a joué partout. On pouvait venir quatre fois dans la même ville en quelques mois, être programmés d'une année à l'autre dans un festival. Il y avait aussi plein de fêtes politiques. Pour le groupe Albert Marcœur, nous avions aménagé un bus, avec notre cuisinier. Nous avions notre sonorisation, nos lumières, une équipe. C'était quasi unique à l'époque. » Sur scène, leur machinerie est impressionnante. Des dizaines d'instruments de percussion, la batterie installée dans des tonneaux à vin, les micros cachés dans des abat-jour, le système d'amplification pour les guitares et basses dans des meubles, il y a des tuyauteries un peu partout qui se confondent avec les instruments à vent les plus variés (saxophones, trombone, clarinettes...).

Tout cet appareillage – « pas pour faire de la surenchère, mais pour avoir le bon instrument au bon moment » – et des textes qui évoquent, d'une manière décalée, le quotidien au coin de la rue comme les soubresauts des problèmes du monde – « je n'ai jamais su être dans l'énonciation directe. Pour parler de la méchanceté, je vais faire une chanson sur la gentillesse » – valent alors à Albert Marcœur une forme de succès. « Nous avons dépassé le petit monde underground sans toutefois atteindre la popularité des vedettes de la chanson. Les maisons de disques, WEA en 1974-1976,

puis Phonogram en 1979, me parlaient de mon potentiel. Ce qui voulait dire enregistrer plus vite, tourner à moindres frais, miser sur une image de groupe un peu farfelue et bizarre. Ça ne me correspondait pas. On s'est mis en retrait de toute cette agitation. »

TOUJOURS À L'AFFÛT

Du coup, Albert Marcœur semble avoir disparu dans les années 1980. Pourtant, il enseigne, compose pour le théâtre, le cinéma (entre autres pour Claude Faraldo), soigne des disques publiés tous les quatre ou cinq ans, revient sur scène lorsque les propositions permettent au groupe de trouver ses marques, d'améliorer son spectacle de soir en soir. Plutôt des théâtres où l'on peut rester plusieurs jours. Sans les tuyaux de la légende mais avec autant d'instruments variés sur scène. « Toujours en activité, mais de manière moins visible selon les critères de l'industrie. »

Tout aussi erronée serait la tentation de ramener le musicien à un âge d'or des années 1970 dont il ne se serait jamais remis. « La nostalgie, le côté on a tout inventé, ce n'est pas moi. Je suis à l'écoute de tout ce qui se passe en musique. Ça peut être du rap, de la techno, le nouveau courant à la mode durant une semaine... mais je décroche si je sens que c'est juste une recette pour avoir une part du gâteau.

Les évolutions technologiques m'intéressent, je m'en sers. Mais pas tout à fait pour avoir les mêmes sons que tout le monde. »

Albert Marcœur a ajouté dans le laboratoire poétique de La Bergerie le siège social du site Internet de Label frères. Label comme compagnie phonographique, frères pour Albert, Gérard et Claude. L'intitulé tient aussi du clin d'œil à ces étiquettes qui identifient la qualité d'un produit. La famille a récupéré, auprès des majors et des indépendants, les droits sur les enregistrements, en cours de réédition.

« Nous passons beaucoup de temps sur les bandes, certaines sont en très mauvais état, et aussi sur la conception des pochettes cartonnées. C'est plus coûteux, plus délicat à réaliser, mais cela rend mieux compte du travail des graphistes (François Bréant, Pascal Doury, l'atelier Crapule !). J'aimerais que l'on y voie une manière d'appréhender les disques comme un objet artistique et pas seulement marchand. » Sur le site, il y a aussi des photographies, une biographie inachevée, parfois fantaisiste, des chœurs et des fanfares en bouche, des surprises à découvrir, des fausses pistes. Bien dans l'esprit de cet inclassable de la chanson.

Sylvain Siclier

www.marcoeur.com



VINCENT ARBELLET

LES GENS DU MONDE

■ **Sigourney Weaver** tiendra le premier rôle dans la nouvelle pièce de dramaturge et cinéaste **Neil LaBute** produite dans un théâtre off Broadway de New York. L'action de *The Mercy Seat* se déroule au lendemain du 11 septembre 2001. La pièce, dont la première doit avoir lieu le 26 novembre, sera mise en scène par LaBute, dont l'adaptation filmée de **Possession**, le roman d'A.S. Byatt sort en France le 4 septembre.

■ **A Memphis**, dans le Tennessee, 35 000 personnes ont assisté, le 16 août, à un concert célébrant le vingt-cinquième anniversaire de la mort d'**Elvis Presley**. La veuve du chanteur, **Priscilla Beaulieu-Presley**, est montée sur scène pour remercier les fans qui étaient réunis. La fille du King, **Lisa Marie**, se trouvait dans le public en compagnie de son époux, le comédien **Nicolas Cage**, avant de présenter depuis la scène un enregistrement d'une chanson qu'elle a écrite en hommage à son père.

■ **Aux Etats-Unis**, « Loft Story » – connu là-bas sous le nom moins trompeur de « Big Brother » – en est à sa troisième saison. Et pour maintenir l'intérêt des spectateurs, les lofters d'outre-Atlantique ont reçu la visite de **Sheryl Crow**. Non seulement la chanteuse a visité leurs quartiers, mais elle a donné un concert destiné aux seuls occupants des lieux (et accessoirement aux téléspectateurs de CBS), interprétant son dernier succès *Souk Up The Sun* (dont le clip passe régulièrement sur MTV) et une sélection de titres plus anciens.

■ **Le nouveau président** du British Board of Film Censors, la commission de censure cinématographique britannique, **Sir Quentin Thomas**, nommé au début du mois, va devoir prendre l'une de ses premières décisions difficiles. La commission doit en effet visionner dans les prochains jours *Irréversible*, de **Gaspard Noé**, présenté au dernier Festival de Cannes, rapporte le quotidien *The Independent*. Les règles du British Board sont beaucoup plus répressives que celles en vigueur en France, mais le cinéaste a d'ores et déjà prévenu qu'il se refuserait à toute coupe.

■ **A New York**, des salariés manifestent devant le Radio City Music Hall. **Les Rockettes**, nom sous lequel est connue la troupe de danseuses de l'établissement, ont formé un piquet de grève pour protester contre la précarisation de leur emploi. Jusqu'ici les danseuses étaient automatiquement réengagées à chaque nouveau spectacle. Dorénavant, le Radio City Music Hall organisera des auditions. Pendant que les anciennes brandissaient des pancartes revendicatives, des jeunes filles, venues de tous les Etats-Unis, se présentaient pour auditionner.

TÉLÉVISION

Le profit en question(s)

Licencié en décembre 1998 avec 2 800 autres ouvriers de Ford-Sao Paulo, Geraldo De Souza retrouve son travail un an plus tard. Mais pour combien de temps ? En décembre 2001, Ford annonce 35 000 suppressions d'emplois à travers le monde... Geraldo fait appel à Mad Mundo, le réseau international de journalistes et de cinéastes qui lui avait permis de comprendre le lien entre la crise financière mondiale et son licenciement, en réalisant une enquête et un documentaire : *Geraldo, la crise et nous* (diffusé sur Arte en octobre 1999). Dans *Geraldo : à qui profite le profit ?* (programmé dans la Théma « Coup de poker sur l'automobile »), le producteur-réalisateur Patrice Barrat et les reporters de Mad Mundo reprennent la même méthode : enquête et film avec et pour Geraldo. Pourquoi une entreprise multinationale globalement bénéficiaire licencie-t-elle localement ? Qui décide de la répartition du profit ? Où vont les bénéfices ? Comment vit-on les effets de la mondialisation dans les autres pays ? Grâce à Internet et à la vidéo-conférence, les questions de Geraldo sont posées à des ouvriers nord-américains et français, à des analystes de la Bourse à New York et Sao Paulo, au syndicaliste Lula, candidat à la prochaine élection présidentielle au Brésil, à Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie et ancien vice-président de la Banque mondiale... – Th. - M. D.

« **Geraldo : à qui profite le profit ?** », mardi 20 août, 22 h 10, Arte. www.madmundo.tv

RADIO

MARDI 20 AOÛT

► Fragments d'un discours révolutionnaire

8 h 30, France-Culture
Suite de la série produite par Jean Birnaum, « A l'école des trotskismes français »
Aujourd'hui, les figures de la transmission.

► **2000 ans d'histoire**
13 h 30, France-Inter

Toute la semaine, Patrice Gélinet s'intéresse à la littérature. En compagnie de Pierre Chartier, il évoque le mythe de Faust.

► Musique Maestro

16 h 00, France-Inter

La chanteuse Juliette est l'invitée de Caroline Osterman.

► Festival de Menton

20 h 00, France-Musiques
Diffusion du concert de Turbulent Silence, quintette européen, avec le batteur Bertrand Renaudin et le trompettiste Enrico Rava.

MARDI 20 AOÛT

► Côté vacances

16 h 55, France 3

Alexandre Devoise et ses chroniqueuses se sont installés à l'île de Ré pour la semaine. Rencontre avec des artistes et des personnalités originaires de la région.

► Théma : Inondations, une catastrophe annoncée ?

20 h 40, Arte

La soirée consacrée au marché de l'automobile et à la mondialisation fait place, en raison de l'actualité, à une « Théma » sur les catastrophiques inondations qui frappent l'Europe centrale. En ouverture, le documentaire allemand de Silke Heinz *L'Elbe déborde* précèdera un débat animé, de 21 h 20 à 21 h 45, par Hervé Claude, avec Robert Kendal, directeur de recherche au CNRS. Puis, dans le documentaire américain *Pour quelques degrés de plus*, John Palfreman s'interroge sur le réchauffement de la planète.

► Génération Breizh

22 h 00, Mezzo

Un documentaire de Gérard Pont et Philip Priestley sur la nouvelle vague des musiques bretonnes, autour du Festival interceltique de Lorient. Au sommaire : Dan ar

Braz, Armens, Yann-Fanch Kemener, Denez Prigent, etc.

► L'île au trésor

22 h 15, TCM

Dans la grande tradition du film d'aventures hollywoodien, la meilleure adaptation du roman de Robert Louis Stevenson. La lutte du garçon et de ses amis contre les pirates sanguinaires, l'atmosphère d'époque, l'interprétation de Wallace Beery (le forban à la jambe de bois) et de Jackie Cooper, le rythme cinématographique, en ont fait un classique du genre.

► Juliette des esprits

22 h 30, Paris Première

Une femme découvre la voie vers un monde dionysiaque, où les sens comptent plus que l'esprit. Un peu à la manière de *Huit et demi* mais en moins cérébral, la psychanalyse d'une grande bourgeoise italienne.

Un Fellini moins connu, mais surprenant.

► Wonder Boys

22 h 30, Canal+

Le portrait acide d'un écrivain en mal d'inspiration.

► Au service secret de Sa Majesté

22 h 40, TFI

James Bond traque jusque dans son repaire de haute montagne un mégalomane dangereux pour la survie de la planète. L'agent secret est interprété par un acteur

australien assez insignifiant, mais c'est l'épisode le plus intéressant de la série et le plus atypique car il est marqué par un certain pessimisme.

► Deux hommes dans la ville

22 h 45, France 2

Un homme sorti de prison est victime du harcèlement d'un policier. Un plaidoyer candide contre la peine de mort. Le choc de deux stars : Delon et Gabin.

► Music Planet : femmes de jazz

23 h 00, Arte

« Les femmes ont joué du jazz depuis le début, alors pourquoi est-ce la chasse gardée des hommes ? », demande

l'historienne américaine Rosetta Reitz dans ce film de Gilles Corre (FIPA d'or 2000, déjà diffusé en août 2000 sur Arte).

Aujourd'hui, quelle est leur place,

leur statut ? Gilles Corre est allé, à New York, à la rencontre d'une douzaine de musiciennes de jazz. Pour chacune d'elles, un entretien suivi d'une mise en situation artistique, généralement sur scène.

Musiciennes et musiciens de jazz ont les mêmes doutes et interrogations face à l'acte de jouer, les mêmes années de travail pour commencer à être soi, les mêmes frustrations de ne pas être suffisamment reconnus.

► Boeing-Airbus, l'éternel combat

1 h 10, France 3

Rediffusion d'un documentaire de Sylvain Augier et Philippe Bernard consacré à la guerre commerciale que se livrent les deux géants de l'aéronautique.

Courrier
INTERNATIONAL

Cet été, voyagez sur les cinq continents

EN KIOSQUE CHAQUE JEUDI, 3 €

Bretagne, le moulin de La Vicomté-sur-Rance



A l'abri derrière le mur de l'usine hydroélectrique qui la retient, la Rance n'en oublie pas pour autant la mer. Par son sas, cette rivière des Côtes-d'Armor enfle ou se rétrécit au gré des marées. Entre éperon barré et petit port tranquille, la balade proposée, d'une distance de 10 kilomètres, suit son cours.

Après avoir laissé la voiture au parking de la mairie de La Vicomté-sur-Rance (Côtes-d'Armor) emprunter, en face à gauche, derrière l'arrêt de bus, un chemin bordé de vieux chênes, dont la forme résulte d'une ancienne technique de taille utilisée pour préparer des fagots. Ensuite, prendre sur la gauche, puis sur la droite, jusqu'au village du Châtelier, aux maisons de schiste densément resserrées.

Poursuivre tout droit le long d'un chemin de terre, puis à droite sous le couvert forestier jusqu'au site de l'Éperon barré; inexpugnable côté mer, il fut isolé, côté terre, par un fossé datant des Celtes, afin de servir de refuge en cas d'attaque. Le chemin repart vers Le Châtelier, puis le dépasse et remonte pour offrir de somptueux panoramas sur la rivière.

A Lyvet, les maisons fleuries semblent sourire au troupeau blanc des bateaux à voile. Les activités de ce port se développèrent après la construction, au XIX^e siècle, de l'écluse dite du Châtelier, qui marque la limite entre les deux Rances, la salée et la douce. Aux abords de la crique de Morgrève se détache la silhouette gracieuse des carrelots, ces vastes filets parfaitement adaptés à la pêche en eaux troubles.

Puis on atteint le moulin à marée du Prat, en cours de restauration. C'était l'un des quinze moulins que comptait autrefois le bassin de la Rance.

Grâce à l'amplitude exceptionnelle des marées, il était aisément d'aménager des réserves d'eau fermées d'une digue. Vannes ouvertes, le flot emplissait le bief deux fois par jour. Au jusan, l'eau s'évacuait en faisant tourner la roue, fournissant une énergie primitive mais efficace.

Remonter le chemin boisé jusqu'au bourg de La Ville-Hervy, puis prendre à droite, à travers les vergers de pommiers – la région est réputée pour son cidre depuis longtemps – jusqu'à La Vicomté-sur-Rance.

Anne Cauquetoux
(Bretagne Magazine)

PRATIQUE

- **Renseignements** : mairie de La Vicomté-sur-Rance, tél. : 02-96-83-21-41.
- **Visites** : usine marémotrice de la Rance, construite en 1966 sur le principe des anciens moulins à marée, et toujours en activité, tél. : 02-99-46-21-89 ; Musée de la pomme et du cidre à Pleudihen-sur-Rance, tél. : 02-96-83-20-78 ; le parc zoologique de la Bourbansais, tél. : 02-99-69-40-07.
- **Voyage** : remonter la Rance de Saint-Malo à Dinan en vedette pour voir les paysages de l'estuaire et admirer les anciennes maisons à pans de bois et le donjon du XIV^e siècle d'une des plus belles cités de Bretagne, tél. : 02-96-39-18-04.
- **Adresse** : la crêperie Ty-Corentin, au port du Lyvet, tél. : 02-96-83-21-06.

SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL de notre envoyé spécial

C'est une histoire africaine que les griots sénégalais ajouteront peut-être un jour à leur répertoire. Sous « l'arbre à palabres » comme il se doit, ils la raconteront alors, en buvant le thé et en prenant leur temps. Si l'on y retrouve tous les ingrédients d'une fable, l'histoire est bien réelle. Sous la forme d'une algue aquatique au développement effrayant, la « peste verte » s'est propagée à travers le nord du Sénégal, menaçant toute la région de Saint-Louis d'un drame écologique et humain.

La fougère d'eau a été localisée pour la première fois dans le delta du fleuve Sénégal en septembre 1999. L'origine de sa présence est connue. Pour avoir planté plusieurs parcelles de cette algue dans son jardin, un botaniste de Dakar a été reconnu coupable du désastre. L'homme souhaitait utiliser la plante, réputée pour sa richesse en oligo-éléments, pour des expériences nutritives sur ses volailles. Mal lui en a pris. En 1999, la crue du fleuve a atteint un niveau quasiment record. Rapidement, les parcelles d'expérimentation, maladroitement situées à proximité des berges, furent inondées, donnant à la plante un terrain d'expansion... de plusieurs milliers d'hectares ! Car, la *Salvinia molesta*, également utilisée comme plante d'ornement, a la faculté de se développer à une vitesse exponentielle. En une semaine et tant qu'elle a « à boire », elle double de volume.

Le delta du fleuve fut alors recouvert par cette algue verte, à laquelle il n'aura fallu que trois mois pour parcourir plus de 100 km. « Les plans d'eau ressemblaient à de vastes prairies se souvient Ismaël N'Dao, étudiant en biologie. Un homme de bonne corpulence pouvait tenir allongé sur ce matelas végétal, sans s'enfoncer dans l'eau ! » Au fur et à mesure que la plante se développe, elle étouffe toute forme de vie. Si l'épaisseur du manteau végétal à la surface de l'eau est d'environ 20 cm, les racines peuvent atteindre 4 mètres. Privés d'oxygène et de lumière, les

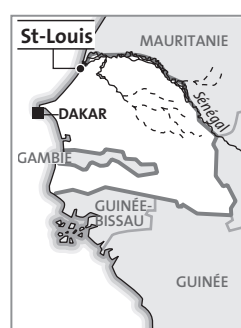


Les pélicans ont retrouvé le cours paisible du fleuve Sénégal.

poissons et les autres plantes s'asphyxient. La pollution des eaux se généralise.

Aux alentours de Saint-Louis, des milliers de villageois, en majorité d'origine peule, ne peuvent plus pêcher et perdent ainsi l'une de leurs principales ressources. Le bétail ne peut s'abreuver et la navigation des pirogues est rendue presque impossible. L'algue bouche aussi les canaux d'irrigation et son pourrissement entraîne des maladies hydriques. Il faut agir vite. La *Salvinia molesta* menace maintenant le lac de Guiers qui alimente en eau potable l'agglomération de Dakar.

Une grande opération d'arrachage est décidée. Une partie de l'armée et l'ensemble des villageois sont mobilisés. Mais assez vite, on comprend que l'on ne pourra enrayer la progression de l'algue à la seule force des bras. La lutte mécanique est un échec, le temps est compté. La Mauritanie, séparée du Sénégal par le fleuve du



même nom, est également sous l'emprise de l'algue destructrice.

Les Sénégalais découvrent que la plante a déjà sévi en Afrique du Sud et qu'une solution efficace avait été trouvée. Elle porte un nom presque effrayant : *Cyrtobagous salviniae*. « Ce charançon, originaire du Brésil et mesurant à peine 3 mm à l'âge adulte, est considéré comme l'ennemi naturel de la *Salvinia*. Il est inféodé à l'algue. » explique Khady Sarr, étudiante en biologie. Le charançon ne se nourrit que de cette herbe aquatique. S'il n'en trouve pas, il meurt et se décompose. Avant, autour de Saint-Louis, il devrait pouvoir se gaver et mettre un terme au péril vert.

Un millier de charançons sont envoyés dans la station biologique de Djoudj, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Saint-Louis. Cycle de développement, température de survie, mode de reproduction : tout est étudié pour savoir si l'insecte pourra s'acclimater. « Les charançons ont ensuite été élevés puis multipliés. Le premier lâcher dans le fleuve a été réalisé en avril 2001 », se souvient Khady Sarr.

Même s'il reste encore aujourd'hui quelques zones infectées – où l'algue semble résister à l'insecte – tout risque majeur est écarté. On peut voir de nouveau les pêcheurs peuls sillonner le fleuve Sénégal à bord de leurs pirogues et leurs enfants pêcher depuis le rivage. Le parc naturel du Djoudj, troisième parc ornithologique du monde, a retrouvé ses pélicans, ses flamants roses et ses hérons. « Pour tous les millions d'oiseaux migrateurs venus d'Europe, le parc du Djoudj se présente comme la première halte du voyage, après la longue et pénible traversée du Sahara », explique Khady Sarr.

« Lorsque l'homme manipule la nature, il en paie toujours les conséquences. Mais parfois, elle se contente de le menacer très fort », lance Ismaël N'Dao, sur le ton de celui qui annonce la morale de l'histoire.

Pierre Lepidi

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Manœuvres dans la craie de Mourmelon

LA PLUIE NE CESSE de tomber à Mourmelon, où les ruisseaux charrient la craie de Champagne. Les roues des Jeep broient cette bouillie gluante où végètent des mois les combattants de la première guerre mondiale. Les fantasmes d'aujourd'hui se pelotonnent sous leur casque et leur toile de tente ruisselante. Les premiers sont arrivés ce matin mardi pour participer aux manœuvres de la 2^e division d'infanterie (DI), qui

s'ouvrent cet après-midi et se termineront jeudi dans la matinée, sous la direction du général Zeller, commandant la IV^e région militaire. Le thème des manœuvres : les mouvements à entreprendre environ quinze jours après une agression. L'ennemi, fortement blindé et appuyé par l'aviation, a traversé la Belgique et coupé en deux les forces de la coalition alliée. La 2^e DI constitue une des grandes unités de l'armée chargées de bou-

cher la brèche. Les exercices sont entrepris dans les conditions les plus proches de la réalité. C'est ainsi que la division est obligée d'utiliser pour ses transports les seuls camions de sa dotation du temps de paix, susceptibles de déplacer à la fois un seul régiment d'infanterie. En serait-il ainsi en temps de guerre ?

Jean Planchais
(20 août 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



www.lemonde.fr/interactif

■ **Edition abonnés.** Grâce au desk, gardez un œil sur l'actualité, même en vacances. Avec les dépêches des agences en continu, les neuf principaux titres du jour régulièrement renouvelés, une sélection d'images quotidienne.

■ **L'actualité en continu** sur lemonde.fr

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 18-19 août 2002 : 604 464 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro un encart publicitaire « Dell »

LE MONDE
diplomatique

Médias : les laboratoires du mensonge

Maurice Lemoine

Refonder la gauche

Toni Negri

Sauvons les éléphants !

Hubert Reeves

Faiseurs de krach boursier

Ibrahim Warde

Les intellectuels américains et le 11 septembre

Daniel Lazare

Patrons fraudeurs et tueurs fous

Denis Duclos



Chez votre marchand de journaux - 3,80 €